

REPUBLIQUE GABONAISE

**MINISTERE DE L'ECONOMIE DE L'EMPLOI
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE

**EXECUTION DE LA DETTE PUBLIQUE
A MOYEN ET LONG TERME EN 2012**

JUILLET 2013

AVANT - PROPOS

Conformément aux standards internationaux édictés par le Fonds Monétaire International et repris dans les dispositions réglementaires de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale, la transparence dans la gestion de la dette exige que les données y relatives soient publiées et diffusées vers un large public.

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, tenant compte de cette donne a créé, par décret n° 635/PR/MECIT du 20 août 2010, la Direction Générale de la Dette.

L'une des principales missions de cette direction générale est de centraliser, produire et diffuser les données de la dette publique. Ainsi, en juillet 2012, le rapport sur l'exécution de la dette publique à moyen et long terme en 2011 a été publié. Ce document a été mis à la disposition de l'administration centrale, des institutions notamment l'Assemblée Nationale, le Sénat, la Cour des Comptes et le Conseil Economique et Social. Il a également été diffusé auprès des partenaires au développement, des principales bibliothèques du pays, des universités et grandes écoles.

Le présent rapport a pour objet de conforter cette expérience. Il retrace les principales évolutions des agrégats de la dette publique durant l'année 2012.

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| AVANT - PROPOS..... | 2 |
| SOMMAIRE | 3 |
| INTRODUCTION | 4 |
| 1. EVOLUTIONS JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE RECENTES DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE..... | 5 |
| 1.1. Réformes du cadre juridique | 5 |
| 1.2. Evaluation du système de gestion de la dette publique et plan de réforme | 7 |
| 2. BILAN DE L'EXECUTION DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2007 A 2011..... | 12 |
| 2.1. Evolution des nouveaux emprunts extérieurs de 2007 à 2011 | 12 |
| 2.2. Evolution des décaissements sur financements extérieurs de 2007 à 2011..... | 15 |
| 2.3. Evolution du service de la dette publique de 2007 à 2011 | 16 |
| 2.4. Evolution de l'encours de la dette publique de 2007 à 2011..... | 18 |
| 3. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2012..... | 21 |
| 3.1. Nouveaux engagements et décaissements sur financements extérieurs en 2012 . | 21 |
| 3.2. Conditions d'emprunt en 2012..... | 24 |
| 3.3 Indicateurs d'endettement public en 2012 | 27 |
| 4 SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2012..... | 29 |
| 4.1 Service de la dette publique extérieure en 2012..... | 29 |
| 4.2 Service de la dette publique intérieure en 2012 | 31 |
| 5 ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2012..... | 33 |
| 5.1 Encours de la dette publique par sources de dette à fin 2012 | 33 |
| 5.2 Encours de la dette publique par affectations à fin 2012 | 35 |
| 5.3 Encours de la dette publique par monnaies, maturités et taux d'intérêt à fin 2012.. | 37 |
| 6 ANALYSE THEMATIQUE : ORIENTATIONS DES FINANCEMENTS EXTERIEURS DU GABON DE 1995 A 2011 | 41 |
| 6.1. Orientation des décaissements par type de créanciers et par devises..... | 41 |
| 6.2. Affectation des décaissements sur financements extérieurs de 1995 à 2011 | 44 |
| CONCLUSION | 48 |
| ANNEXES..... | 50 |
| LISTE DES TABLEAUX | 62 |
| LISTE DES GRAPHIQUES | 64 |
| TABLE DES MATIERES..... | 65 |

INTRODUCTION

L'année 2012 a été marquée par une évolution contrastée des économies des pays développés et celles des pays en développement notamment les pays de l'Afrique Subsaharienne. La croissance a été atone et inégale dans les économies avancées suite à la crise hypothécaire de 2008 et les difficultés budgétaires des pays de la zone euro soumis aux pressions des marchés. A contrario, l'Afrique subsaharienne a bénéficié d'un fort taux de croissance avec, toutefois, des différences régionales dans les perspectives d'évolution qui reflètent en partie les divers degrés d'exposition des pays aux perturbations extérieures.

Sur les marchés financiers, les politiques monétaires menées par la Reserve Federal américaine et la Banque Centrale Européenne ont permis de maintenir les taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas.

Dans ce contexte international et sous régional, le Gabon a connu en 2012 une activité économique appréciable avec un taux de croissance de 5,7% du PIB. Cette activité a été soutenue au niveau externe par le raffermissement des cours mondiaux du pétrole, du manganèse et du bois, et au niveau interne par les investissements réalisés dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de manière spécifique et de la mise en œuvre, d'une manière générale, du Plan Stratégique Gabon Emergent(PSGE).

L'exécution du PSGE exige la mobilisation de ressources importantes dont une large part provenant des emprunts. Compte tenu de cette donne, la nécessité d'une politique d'endettement contrôlé, d'une gestion active de la dette et d'une utilisation optimale des fonds d'emprunt ont conduit les autorités à accélérer les réformes juridiques et institutionnelles de la chaîne de la dette.

En ce qui concerne l'exécution de la dette publique, la mise en œuvre de la stratégie d'endettement s'est traduite par une amélioration des indicateurs par rapport aux prévisions. Le service de la dette a été entièrement honoré. L'encours de la dette a enregistré une légère progression par rapport à son niveau de 2011.

Le rapport sur l'exécution de la dette publique à moyen et long terme en 2012 comprend les points suivants :

1. Evolution juridique et institutionnelle récente de la gestion de la dette publique ;
2. Bilan de l'exécution de la dette publique de 2007 à 2011 ;
3. Mise en œuvre de la stratégie d'endettement public en 2012 ;
4. Service de la dette publique en 2012 ;
5. Encours de la dette publique à fin 2012 ;
6. Analyse thématique sur l'orientation des financements extérieurs du Gabon de 1995 à 2011.

1. EVOLUTIONS JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE RECENTES DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Les réformes du cadre juridique concernent essentiellement les nouvelles dispositions insérées dans les lois de finances rectificative 2012 et initiale 2013 et l'adoption du décret n°0030/PR/MEEDD/MBCFPRE du 16 janvier 2013 organisant les procédures d'exécution des projets publics cofinancés.

Dans le cadre de la mise en place de la Direction Générale de la Dette, créée par le décret n°635/PR/MECIT du 20 août 2010, les Autorités gabonaises ont fait appel à la Banque Mondiale afin d'arrimer la gestion de la dette publique aux standards internationaux et aux bonnes pratiques en vigueur. Ainsi, la Banque Mondiale, à travers une mission qui s'est tenue au courant du mois de mai 2012, a procédé à l'évaluation de la performance en matière de gestion de la dette publique, à travers l'Outil d'Evaluation de la Performance en matière de Gestion de la Dette (DeMPA).

1.1. Réformes du cadre juridique

Les réformes du cadre juridique concernent la désignation de l'autorité habilitée à signer les conventions de prêt, l'objectif de la gestion de la dette et la mise en œuvre de la stratégie d'endettement, d'une part, l'organisation des procédures d'exécution des projets publics cofinancés en ce qui concerne la mise à disposition et l'exécution des fonds de contrepartie et des financements extérieurs (FINEX), d'autre part.

1.1.1 Nouvelles dispositions des lois de finances

Les nouvelles dispositions portent sur les mesures d'application des recommandations du Règlement n°12/07-UEAC-186-CM-15 du 19 mars 2007 et de la loi organique n°31/2010 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget.

Le cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans la CEMAC est défini par le Règlement n°12/07-UEAC-186-CM-15 du 19 mars 2007. En matière de processus et de procédures d'emprunts ainsi que de garantie publique, ce règlement stipule que « chaque Etat membre désigne une autorité unique qui est seule compétente pour conduire les négociations et signer les conventions d'emprunt et tous autres accords relatifs à la dette de l'Etat ». « L'Autorité visée est également seule habilitée à signer les conventions de garanties octroyées par l'Etat à ses démembrements ou à des tiers ».

Cette disposition communautaire, conforme aux standards internationaux, a été prise en compte dans la loi de finances rectificative 2012. En effet, l'article 2 de ladite loi dans son alinéa 4 a été formulé ainsi qu'il suit : « **le Ministre en charge de l'Economie est seul habilité à conclure et à signer au nom et pour le compte de l'Etat les emprunts et conventions y relatifs** ». Cette disposition a été reprise dans l'article 2, alinéa 4 de la loi de finances 2013.

Dans le même ordre d'idées, la mise en exergue des orientations globales de la politique d'endettement énumérée à l'article 4 alinéa 1 du règlement sus-cité a conduit à insérer un article 5 nouveau à la loi de finances 2013. Cet article stipule que : **« la gestion de la dette publique vise à assurer le financement de l'Etat au moindre coût sur le court, moyen et long terme, dans le cadre d'une gestion prudente des risques, dans le respect des contraintes fixées par les politiques monétaire et budgétaire et d'une manière qui favorise le développement du marché financier intérieur ».**

En outre, en se fondant sur l'article 10 de la loi organique n°31/2010 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget, il a été apporté une contribution visant à renforcer le respect des énonciations figurant dans la stratégie d'endettement. Cette contribution, faisant l'objet de l'alinéa 2 de l'article 2 de la loi de finances 2013, est ainsi libellée : **« Les emprunts et conventions seront mobilisés conformément à la stratégie d'endettement public 2013-2015. Le Gouvernement est toutefois autorisé à procéder aux ajustements contextuels nécessaires, tout en respectant les limites des ratios d'endettement arrêtées dans cette stratégie ».**

1.1.2 Les dispositions du décret n°0030/PR/MEEDD/MBCFPRE du 16 janvier 2013 organisant les procédures d'exécution des projets publics cofinancés

Le décret n°0030/PR/MEEDD/MBCFPRE a pour objet de définir les procédures d'exécution, en recettes et en dépenses, des projets publics cofinancés. Il s'agit de l'ensemble des règles administratives, budgétaires et comptables relatives à l'exécution des investissements financés pour partie par l'Etat et/ou les Collectivités locales, pour l'autre par les partenaires au développement. Ce décret présente de manière détaillée les procédures relatives aux principales phases ci-après :

- **la mise à disposition des fonds de contrepartie ;**

Cette phase consiste à mettre à disposition, la totalité des crédits relatifs aux contreparties des projets publics cofinancés, conformément aux règles et procédures en vigueur. Pour ce faire, les ministères techniques doivent veiller à l'inscription de ces contreparties dans le budget général de l'Etat. Lors de l'exécution des projets, la Direction Générale de la Dette veille à leur ordonnancement afin de permettre la disponibilité des fonds dans le compte spécial ouvert à la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC).

- **la gestion des fonds de contrepartie ;**

Les fonds relatifs aux projets publics cofinancés feront l'objet de l'ouverture d'un compte spécial et unique à la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC). Ces fonds seront gérés par la Trésorerie Spéciale des fonds de contrepartie et des financements extérieurs (FINEX). Ce compte spécial sera alimenté par la Direction Générale des Services du Trésor, suite à la synthèse du chronogramme d'exécution des projets, élaboré et transmis par la Direction Générale de la Dette (DGD), qui est accompagnée des plans de décaissements des Bailleurs de fonds. L'exécution des fonds se fera en plusieurs phases notamment, celle d'utilisation des crédits, les étapes de démarrage et de poursuite des travaux et enfin la phase de clôture.

- **la mobilisation des financements extérieurs ;**

La Direction Générale de la Dette joue un rôle central dans cette phase. Elle sert de courroie de transmission entre l'Etat Gabonais et les Bailleurs de fonds. La procédure de la mobilisation des financements extérieurs commence par la transmission des plans annuels de décaissement par les partenaires au développement à la Direction Générale de la Dette. A la demande de cette dernière, les bailleurs transfèrent les fonds répartis par projet dans le compte de la trésorerie spéciale.

- **l'exécution des financements extérieurs ;**

Après le contrôle effectué par la Direction Générale du Contrôle des Ressources et des Charges Publiques (DGCRCP), pour attester la réalité des travaux, la Direction Générale de la Dette émet l'ordre de paiement et le transmet à la trésorerie spéciale pour règlement au fournisseur ou prestataire.

1.2. Evaluation du système de gestion de la dette publique et plan de réforme

Le DeMPA est une méthodologie faisant appel à une série exhaustive d'indicateurs de la performance (IPD) qui couvrent l'intégralité des fonctions de la dette de l'Administration Centrale. Il fait ressortir les points faibles et les points forts des pratiques d'un pays en matière de gestion de la dette publique.

L'évaluation du système de gestion de la dette du Gabon a porté sur 14 indicateurs de performance sur les 15 que compte le DeMPA. Elle a couvert 28 dimensions, ayant fait l'objet d'une notation allant de A à D.

La note A correspond à une pratique saine d'un critère précis d'un indicateur donné. La note B se situe entre la performance minimale requise et la meilleure pratique pour ce critère. La note C représente le minimum requis pour chaque critère. Enfin, la note D indique que le minimum requis n'a pas été atteint.

A la suite de l'évaluation DeMPA, un plan de réforme comprenant l'ensemble des actions à mettre en œuvre a été établi.

1.2.1 Résultats de l'évaluation du système de gestion de la dette publique du Gabon

1.2.1.1 Dimensions ayant obtenu la note A

Six dimensions concernant quatre indicateurs de performance ont obtenu la note A. Il s'agit de :

- **Indicateur « Structure de gestion »**

- ✓ Dimension 1 : il existe une structure administrative unique chargée des emprunts et des transactions ayant un rapport avec la dette de l'administration centrale ;

- ✓ Dimension 2 : une structure de l'administration centrale gère la préparation et l'émission des garanties de prêts.
- **Indicateur « Coordination avec la politique budgétaire »**
 - ✓ Dimension 2 : l'analyse de viabilité de la dette est disponible.
- **Indicateur « Endettement extérieur »**
 - ✓ Dimension 2 : les procédures écrites pour les emprunts extérieurs sont disponibles et de qualité ;
 - ✓ Dimension 3 : les conseillers juridiques sont disponibles et participent à l'ensemble du processus de signature du contrat de prêt.
- **Indicateur « Comptabilisation des données »**
 - ✓ Dimension 1 : les documents comptables sur la dette de l'administration centrale sont exhaustifs et actualisés.

1.2.1.2 Dimensions ayant obtenu la note B

Trois dimensions se rapportant à deux indicateurs de performance ont obtenu la note B, à savoir :

- **Indicateur « Stratégie de gestion »**
 - ✓ Dimension 2 : le processus de décision, de mise à jour et de publication de la stratégie de gestion de la dette existe.
- **Indicateur « Garantie d'emprunt, rétrocession de prêts et produits dérivés »**
 - ✓ Dimension 1 : les politiques et procédures écrites en vue de l'approbation et l'émission de garanties de prêt par l'administration centrale sont disponibles et de qualité ;
 - ✓ Dimension 2 : les politiques et procédures écrites en vue de la rétrocession des fonds empruntés sont disponibles et de qualité.

1.2.1.3 Dimensions ayant obtenu la note C

Six dimensions se référant à cinq indicateurs de performance ont obtenu la note C. Il s'agit de :

- **Indicateur « Stratégie de gestion »**
 - ✓ Dimension 1 : le document de stratégie de gestion de la dette est de qualité.
- **Indicateur « Coordination avec la politique budgétaire »**
 - ✓ Dimension 1 : la coordination avec la politique budgétaire existe à travers la fourniture de prévisions en temps opportun.
- **Indicateur « Coordination avec la politique monétaire »**

- ✓ Dimension 3 : le niveau du plafond pour l'accès au concours de la Banque Centrale existe.

- **Indicateur « Endettement extérieur »**

- ✓ Dimension 1 : il est procédé à une évaluation des conditions d'emprunt les plus avantageuses ou efficaces au plan des coûts (prêteur ou source de financement, monnaie, taux d'intérêt et échéances).

- **Indicateur « Répartition des tâches, capacités du personnel et continuité »**

- ✓ Dimension 1 : il existe une séparation des tâches pour certaines fonctions essentielles, une fonction de suivi des risques et le respect des procédures ;
- ✓ Dimension 2 : il existe un personnel en nombre suffisant et de qualité.

1.2.1.4 Dimensions ayant obtenu la note D

Treize dimensions se rapportant à sept indicateurs de performance ont obtenu la note D, à savoir :

- **Indicateur « Cadre juridique »**

- ✓ Dimension 1 : il existe un cadre juridique couvrant toutes les fonctions de gestion de la dette.

- **Indicateur « Evaluation des opérations »**

- ✓ Dimension 1 : l'information sur les activités de la gestion de la dette de l'administration centrale, l'évaluation des résultats par comparaison aux objectifs établis et la conformité des actions à la stratégie de la gestion de la dette de l'administration centrale est largement diffusée dans un rapport annuel de la dette ou tout autre rapport équivalent.

- **Indicateur « Audit »**

- ✓ Dimension 1 : les activités principales et les opérations de la gestion de la dette de l'administration centrale font l'objet des audits internes et externes fréquents dont des rapports sont publiés.

- **Indicateur « Prévisions des flux de trésorerie »**

- ✓ Dimension 1 : la prévision du niveau global des encaisses dans les comptes bancaires de l'Etat est efficace ;
- ✓ Dimension 2 : la gestion du montant global des encaisses des comptes bancaires de l'Etat, y compris son intégration dans le programme d'emprunts intérieurs est efficace.

- **Indicateur « Gestion de prêts et sécurisation des données »**

- ✓ Dimension 1 : les procédures écrites pour le traitement du service de la dette sont disponibles et de qualité ;

- ✓ Dimension 2 : les procédures écrites pour l'enregistrement, la validation des données sur la dette, la conservation des accords et des dossiers administratifs de la dette sont disponibles et de qualité ;
 - ✓ Dimension 3 : les procédures écrites pour contrôler l'accès au système d'enregistrement et de gestion des données de la dette de l'administration centrale sont disponibles et de qualité ;
 - ✓ Dimension 4 : les opérations de sauvegarde des données du système d'enregistrement et de gestion de la dette ainsi que la conservation des copies de sauvegarde en lieu sûr, hors site sont fréquentes.
- **Indicateur « Répartition des tâches et capacités du personnel et continuité »**
 - ✓ Dimension 3 : il existe un plan de gestion des risques opérationnels, intégrant notamment des dispositions pour assurer la continuité des opérations et leur reprise en cas de catastrophe.
- **Indicateur « Transmission et publication des informations »**
 - ✓ Dimension 1 : les obligations statutaires et contractuelles de présentation de rapports sur la dette de l'administration centrale à toutes les entités intérieures et extérieures sont respectées ;
 - ✓ Dimension 2 : les obligations statutaires et contractuelles de présentation de rapports sur la dette totale du secteur public non financier et sur les garanties de prêts à toutes les entités intérieures et extérieures sont respectées ;
 - ✓ Dimension 3 : le bulletin statistique (ou son équivalent) publié sur la dette de l'administration centrale est actualisé et de qualité.

1.2.2 Plan de réforme du système de gestion de la dette publique

Le plan de réforme établi avec l'appui technique de la Banque Mondiale au début de l'année 2013, tient compte de l'évaluation DeMPA menée en mai 2012 et des actions de mise à niveau entreprises dans la même période par la Direction Générale de la Dette.

Ce plan de réforme porte sur 5 points comprenant chacun des actions correctives qui doivent être entreprises en 2013 et 2014. Il se décline comme suit :

- **Le cadre juridique**

En matière juridique, la réforme porte sur l'application du décret portant création du Comité National de l'Endettement Public (CNEP) et l'adoption d'un décret fixant les modalités de prise en charge des dettes ainsi que les règles d'établissement des conventions de régularisation et de règlement définitif.

- **L'émission des titres publics**

En ce qui concerne les titres publics, la réforme prévoit de prendre un décret institutionnalisant l'émission des titres publics, de faire prendre par le CNEP une décision déterminant la politique d'émission et de mettre en place un cadre institutionnel d'émission de titres publics.

- **La gestion des risques opérationnels**

Dans le cadre de la gestion des risques opérationnels, le plan de réforme prévoit de finaliser le projet pour la sécurisation des données, des dossiers et des contrats. Il intègre également la préparation d'un plan pour la continuité des opérations, le renforcement des capacités en matière de gestion des risques opérationnels, la garantie de l'unicité de la base de données de la dette et la formation de toutes les entités pertinentes sur l'interface entre la Direction Générale de la Dette (DGD), la Direction Générale du Budget (DGB) et la Direction Générale des Services du Trésor (DGST).

- **La transmission et la publication des informations sur la dette**

Pour la transmission et la publication des informations sur la dette, la réforme envisage de mettre en place un site WEB dédié à la diffusion de l'information sur la dette, de publier toutes les informations non confidentielles sur le site et de commencer la publication d'informations sur une base mensuelle.

- **La gestion des risques budgétaires provenant des partenariats publics-privés (PPPs)**

La réforme prévoit d'impliquer la DGD dans le cas des PPPs (si une entité pour la gestion des risques budgétaires n'est pas identifiée), d'établir un cadre organisationnel pour la gestion des risques budgétaires dans le Middle office, de renforcer les capacités des agents en conséquence et d'établir une structure analytique simple pour l'évaluation des passifs conditionnels provenant des PPPs.

2. BILAN DE L'EXECUTION DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2007 A 2011

Le bilan de l'exécution de la dette publique de 2007 à 2011 sera examiné en termes des nouveaux emprunts, des décaissements sur financements extérieurs, du service réalisé et de l'encours.

2.1. Evolution des nouveaux emprunts extérieurs de 2007 à 2011

2.1.1. Montant des nouveaux emprunts de 2007 à 2011

De 2007 à 2011, le montant global des emprunts contractés par le Gabon s'élève à 1885,9 milliards de francs CFA, soit des engagements moyens de 377,2 milliards de francs CFA par année.

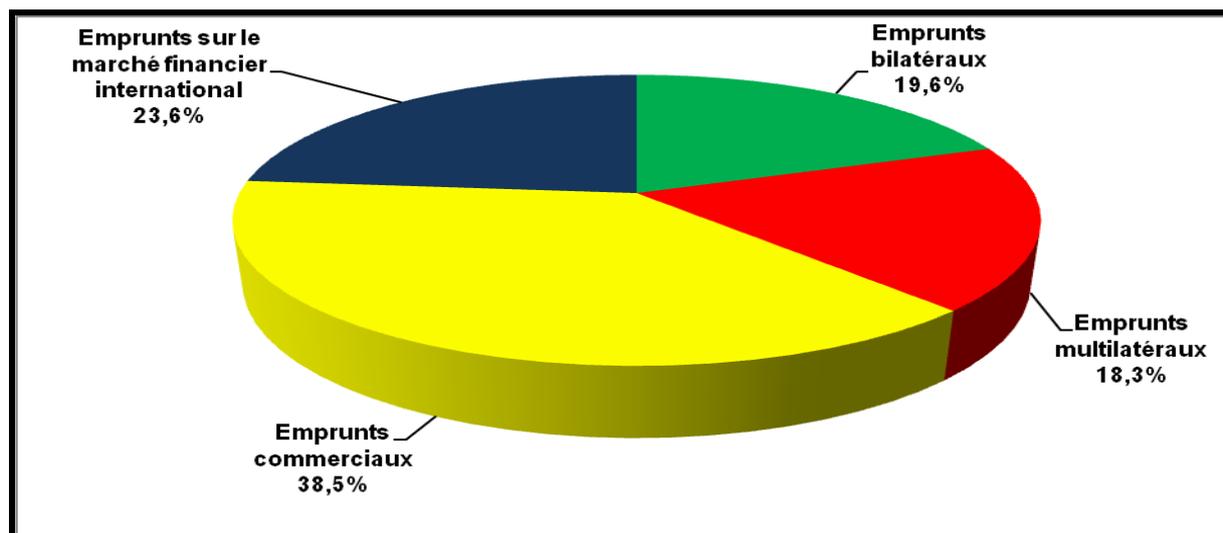
Le portefeuille des nouveaux emprunts est constitué de 726,2 milliards de francs CFA de créances commerciales, de 368,9 milliards de francs CFA de créances bilatérales et de 345,8 milliards de francs CFA de créances multilatérales. Le prêt envers le marché financier international se chiffre à 445,0 milliards de francs CFA.

Comparativement à la période 2006-2010, les engagements envers les créanciers commerciaux sur la période 2007-2011 demeurent prépondérants, passant de 36,3% à 38,5% du total des engagements extérieurs sur les périodes sous revues. La part du prêt envers le marché financier international régresse légèrement passant de 24,8% sur la période 2006-2010 à 23,6% sur la période 2007-2011. Les proportions des nouvelles créances bilatérales et multilatérales restent stables sur les deux périodes, se situant respectivement autour de 20,0% et 18,4% du total des engagements extérieurs.

La progression des nouveaux engagements contractés auprès des créanciers commerciaux s'explique par leur décaissement rapide, en conformité avec la volonté du Gouvernement d'accélérer la réalisation de certains projets.

En ce qui concerne les engagements envers le marché financier international, leur légère baisse se justifie par les rachats opportunistes sur le marché secondaire, d'une part et l'absence de nouvelles émissions obligataires depuis 2008, d'autre part.

GRAPHIQUE N°1 : REPARTITION PAR CATEGORIES DES EMPRUNTS EXTERIEURS SIGNES DE 2007 A 2011



Les prêts signés de 2007 à 2008 se chiffrent à 1 236,4 milliards de francs CFA. Ils représentent 65,6% du montant global des nouveaux emprunts sur l'ensemble de la période sous revue. La forte concentration des engagements sur ces deux années est due à l'emprunt obligataire contracté en 2007 et à l'importance des engagements conclus avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

De 2009 à 2011, en dépit de l'augmentation des prêts signés avec les créanciers commerciaux, le niveau global des nouveaux engagements sur cette période s'élève à 649,5 milliards de francs CFA, ne représentant que 34,4% des emprunts sur l'ensemble de la période. Cette situation s'explique par le faible montant des emprunts conclus avec les créanciers bilatéraux et multilatéraux pour les années 2009 et 2011.

Globalement, la moyenne des prêts signés entre 2007 et 2011 reste identique à celle de la période 2006 à 2010, soit 5,8% du PIB. Le niveau le plus élevé est enregistré en 2007 avec 13,1% du PIB et le plus bas en 2011 à 2,0% du PIB.

2.1.2. Affectation des nouveaux emprunts de 2007 à 2011

De 2007 à 2011, l'Etat a conclu 77 contrats de financement destinés à la réalisation de 39 projets d'études, d'équipements et d'infrastructures. L'emprunt obligataire mobilisé sur le marché financier international en 2007, a permis, quant à lui, de rembourser de manière anticipée certaines créances envers les pays membres du Club de Paris.

Les nouveaux emprunts ont été affectés majoritairement aux secteurs de soutien à la production. Ainsi, les secteurs de la route, de l'électricité et de l'eau ont bénéficié de ces ressources à hauteur de 66,3%, contre 68,4% pour la période 2006-2010.

Les secteurs sociaux de la santé, de l'éducation et de l'habitat ont, quant à eux, concentré près de 18,9% des nouveaux emprunts, contre 17,3% pour la période précédente.

Les nouveaux engagements affectés aux travaux routiers ont totalisé 541,7 milliards de francs CFA, notamment, pour la poursuite des travaux du tronçon PK12-Bifoun, l'aménagement et le revêtement de 245,6 km sur la route nationale 2, la réhabilitation de la route Ntoun-Cocobeach et la construction de la route Akiéni-Okondja.

Les financements en faveur de l'électricité et de l'eau ont totalisé un montant de 413,6 milliards de francs CFA. Les engagements au profit de l'électricité ont permis, entre autres, la poursuite des travaux de construction de la centrale hydroélectrique Grand Poubara, la réalisation de la seconde phase de la centrale électrique d'Alénakiri et la sécurisation du réseau de distribution d'électricité à Libreville. Les contrats au bénéfice de l'eau ont concerné l'installation de 14 stations d'eau potable à l'intérieur du pays et l'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Libreville.

Les engagements au profit des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'habitat se sont élevés à 271,9 milliards de francs CFA. Les prêts signés pour le secteur de la santé, ont concerné la poursuite des travaux de construction des Centres Hospitaliers Universitaires de Libreville et d'Owendo et la finalisation de l'Institut de Cancérologie d'Angondjé. Les emprunts en faveur du secteur de l'éducation ont porté sur l'appui à la qualité des services publics d'enseignement supérieur et professionnel et l'équipement technique des centres de formation professionnelle. Les financements obtenus pour le secteur de l'habitat ont été affectés à l'aménagement des terrains et des voiries dans les sites d'Angondjé, Bikélé et Igoumie.

Les autres financements, qui se chiffrent à 213,6 milliards de francs CFA, soit 14,8% du total des emprunts sur la période, ont concerné principalement les secteurs du BTP, de la défense et sécurité, de la communication et télécommunication ainsi que d sport. Les projets y relatifs concernent notamment l'assainissement des eaux pluviales de Libreville, la construction des centres pénitenciers, l'installation du réseau de l'administration gabonaise et la réhabilitation du complexe multisport Omar BONGO ONDIMBA.

2.1.3. Termes des nouveaux emprunts de 2007 à 2011

Le portefeuille des nouveaux emprunts signés entre 2007 et 2011 a une maturité moyenne de 12,1 ans, un différé moyen de 3,6 ans et un taux d'intérêt moyen de 3,1%. Ces indicateurs se sont améliorés sensiblement par rapport à la période précédente. En effet, la maturité moyenne y était de 8,6 ans, le différé moyen de 2,5 ans et le taux d'intérêt moyen de 3,6%.

Sur la période sous revue, les emprunts bilatéraux ont été obtenus avec une maturité moyenne de 17,3 ans, un délai de grâce moyen de 5,4 ans et un taux d'intérêt moyen de 2,0%. Les termes moyens des prêts multilatéraux se sont caractérisés par une durée de remboursement de 17,8 ans, un différé d'amortissement de 3,6 ans et un taux d'intérêt de 1,4%. Les engagements envers les créanciers commerciaux sont ressortis avec

une maturité moyenne de 8,9 ans, un délai de grâce moyen de 1,8 an et un taux d'intérêt moyen de 2,2%.

L'emprunt obligataire Gabon 2007-2017 en Dollar américain, contracté en décembre 2007, a une maturité de 10,0 ans et un taux d'intérêt de 8,2%. Le remboursement intégral de cet emprunt est prévu, in fine, en 2017.

Hors emprunt obligataire, la maturité moyenne du portefeuille des nouveaux emprunts s'établirait à 12,7 ans. Le différé moyen de remboursement serait de 3,1 ans et le taux d'intérêt moyen de 2,3%. Les caractéristiques de ce portefeuille sont également en amélioration par rapport à la période précédente.

Dans l'ensemble, les emprunts, sur la période, ont été contractés à 47,0% à taux d'intérêt fixe et à 53,0% à taux d'intérêt variable. Les engagements à taux de change fixe représentent 67,1% et ceux à taux de change flottant 32,9%.

2.2. Evolution des décaissements sur financements extérieurs de 2007 à 2011

Sur la période 2007 à 2011, les décaissements sur financements extérieurs (FINEX) se sont établis à 1 120,5 milliards de francs CFA. Ces mobilisations sont en nette progression par rapport à la période 2006-2010 durant laquelle elles se sont élevées à 878,2 milliards de francs CFA. L'évolution annuelle des tirages est toutefois contrastée sur la période sous revue.

TABLEAU N°1 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS DE 2007 A 2011

En Milliards de Francs CFA

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|--------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Dettes Bilatérales | 3,9 | 19,9 | 53,4 | 73,4 | 44,1 |
| Dettes Multilatérales | 3,6 | 1,9 | 4,1 | 18,7 | 52,2 |
| Dettes Commerciales | 40,8 | 32,6 | 42,2 | 131,2 | 153,5 |
| Marché Financier International | 445,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Total Décaissements sur Financements Extérieurs | 493,3 | 54,4 | 99,6 | 223,3 | 249,8 |

2.2.1. Evolution des décaissements sur financements extérieurs de 2007 à 2009

Pour la sous-période 2007-2009, les tirages sur FINEX se sont élevés à 647,3 milliards de francs CFA, soit 57,8% des décaissements enregistrés sur l'ensemble de la période.

En 2007, le montant des décaissements sur financements extérieurs a atteint 493,3 milliards de francs CFA. Cette forte mobilisation s'explique par la volonté du Gouvernement Gabonais de racheter une partie de sa dette auprès des pays membres du Club de Paris. Ainsi, l'Etat a levé, dans la cadre de cette opération, un montant de 445,0 milliards de francs CFA sur le marché financier international.

Les années 2008 et 2009 ont enregistré une faible mobilisation des ressources sur FINEX pour un montant cumulé de 154,1 milliards de francs CFA. Sur ces deux années, les décaissements sur les prêts bilatéraux ont atteint 73,3 milliards de francs CFA, ceux sur les prêts multilatéraux 6,0 milliards de francs CFA et les ressources mobilisées auprès des bailleurs commerciaux 74,8 milliards de francs CFA. La réduction significative des tirages sur financements extérieurs, pour ces deux années, se justifie essentiellement par la politique de gestion prudente menée par l'Etat à la suite de l'opération de rachat de la dette.

2.2.2. Evolution des décaissements sur financements extérieurs de 2010 à 2011

Pour cette seconde sous-période, le montant cumulé des décaissements sur FINEX s'est chiffré à 473,1 milliards de francs CFA. Les montants mobilisés sur les emprunts bilatéraux et multilatéraux ont été respectivement de 117,5 milliards de francs CFA et 70,9 milliards de francs CFA. Quant aux contrats commerciaux, compte tenu de leur capacité à être rapidement mobilisés, ils ont généré des ressources très importantes pour un montant de 284,7 milliards de francs CFA, soit 60,2% de l'ensemble des décaissements sur ces deux années.

Le niveau élevé des montants mobilisés sur la sous-période 2010-2011 fait suite à la détermination du Gouvernement Gabonais de mettre en œuvre le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE). En effet, ces ressources ont permis d'une part, de favoriser les investissements dans les secteurs de soutien à la production, tels que la route, l'électricité et diverses infrastructures et d'autre part, d'accélérer la réalisation des projets sociaux, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Par ailleurs, une partie des décaissements a permis la réalisation des travaux relatifs à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

En définitive, sur la période allant de 2007 à 2011, les ressources d'emprunts affectées au financement des projets de développement se sont élevées à 675,5 milliards de francs CFA.

2.3. Evolution du service de la dette publique de 2007 à 2011

Sur la période sus-indiquée, le service de la dette publique s'établit en moyenne à 537,5 milliards de francs CFA, avec 458,6 milliards de francs CFA de montant dû au titre du principal et 78,9 milliards de francs CFA d'intérêts. Ce service enregistre une légère baisse par rapport à la période 2006-2010 où il se situait en moyenne à 569,1 milliards de francs CFA.

De 2007 à 2011, le service global se compose de 74,3% de dette extérieure et de 25,7% de dette intérieure. Sur les périodes 2006-2010 et 2007-2011, la répartition entre le service de la dette extérieure et celui de la dette intérieure demeure identique.

2.3.1. Evolution du service de la dette publique extérieure de 2007 à 2011

Sur la période considérée, le service de la dette publique extérieure s'est élevé en moyenne à 399,4 milliards de francs CFA avec 324,6 milliards de francs CFA de dette due au titre du principal et 74,8 milliards de francs CFA d'intérêts. Exceptionnellement, l'année 2008 a absorbé 48,5% du total du service de la dette extérieure avec 885,6 milliards de francs CFA de principal et 82,3 milliards de francs CFA d'intérêts. Cette situation s'explique par l'opération de rachat anticipée des créances envers les pays membres du Club de Paris.

De 2007 à 2011, le service de la dette bilatérale s'est élevé en moyenne à 240 milliards de francs CFA, soit 60,1% du service extérieur. De 2009 à 2011, l'impact du rachat anticipé s'est traduit par une très forte baisse du service de la dette bilatérale, avec une moyenne annuelle de 49,3 milliards de francs CFA.

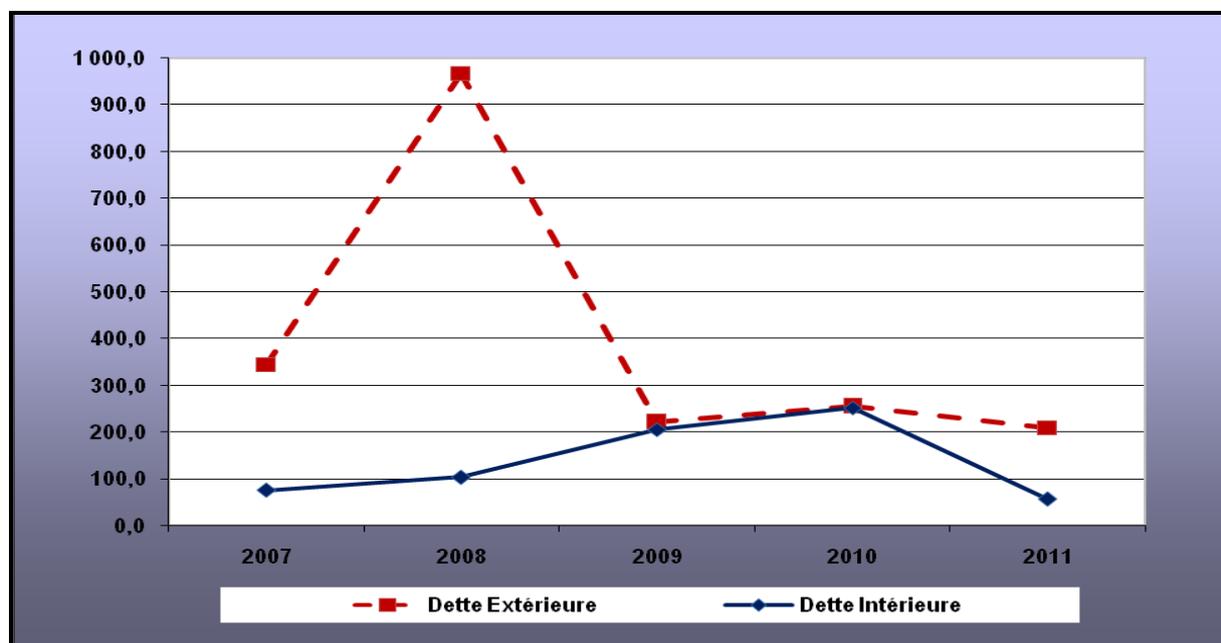
Sur la même période, le service de la dette multilatérale reste stable avec une moyenne annuelle de 36,1 milliards de francs CFA, soit 9,1% du service extérieur.

Le service de la dette commerciale a représenté en moyenne 21,9% du total du service extérieur. Il a connu, toutefois, en 2010 et 2011 une forte progression se situant à 47,1%, suite à la mobilisation importante des crédits acheteurs.

Quant à la dette envers le marché financier international, le service demeure stable et s'établit à 9,0% du service de la dette extérieure.

En définitive, après l'opération de rachat anticipée de la dette envers les créanciers membres du Club de Paris, le service de la dette extérieure a connu une baisse importante se situant en moyenne à 228,2 milliards de francs CFA.

GRAPHIQUE N°2 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2007 A 2011 (EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)



2.3.2. Evolution du service de la dette publique intérieure de 2007 à 2011

Sur la période allant de 2007 à 2011, le service de la dette publique intérieure s'est chiffré en moyenne à 138,1 milliards de francs CFA dont, 134,1 milliards de francs CFA de dette due au titre du principal et 4,0 milliards de francs CFA d'intérêts. Ce service enregistre une légère baisse de 8,2 milliards de francs CFA par rapport à la période 2006-2010.

Le service de la dette bancaire représente 25,9%, la diverse 30,5%, les moratoires 35,5% et le marché financier régional 9,1%.

Le service de la dette intérieure passe de 89,2 milliards de francs CFA sur la période 2007-2008 à 228,1 milliards de francs CFA sur la période 2009-2010, soit une hausse de 155,7%, suite au remboursement anticipé de la dette intérieure initié en 2009 et poursuivi en 2010. Ce processus a abouti à une forte baisse du service de la dette intérieure en 2011, celui-ci s'étant établi à 56,0 milliards de francs CFA.

En définitive, sur la période 2007-2010, le service de la dette publique a représenté en moyenne 36,4% des recettes budgétaires. Compte tenu de la politique d'endettement prudente menée ces dernières années, ce ratio est passé à 11,7% en 2011, bien en deçà du plafond de 25% fixé par les autorités.

2.4. Evolution de l'encours de la dette publique de 2007 à 2011

Au cours de la période sous revue, l'encours de la dette publique a évolué de manière contrastée. En effet, il est passé de 2065,5 milliards de francs CFA en 2007 à 1180,6 milliards de francs CFA en 2008, suite au rachat anticipé d'une partie des créances envers les pays membres du Club de Paris. Pour les années allant de 2009 à 2011, l'encours demeure relativement stable avec une moyenne de 1370,1 milliards de francs CFA.

2.4.1. Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2007 à 2011

L'encours de la dette publique extérieure est passé de 1924,9 milliards de francs CFA en 2007 à 1394,3 milliards de francs CFA en 2011. Il représente en moyenne 90,6% de l'encours global, avec un pic en 2007 de 93,2% et un plancher de 87,5% en 2008.

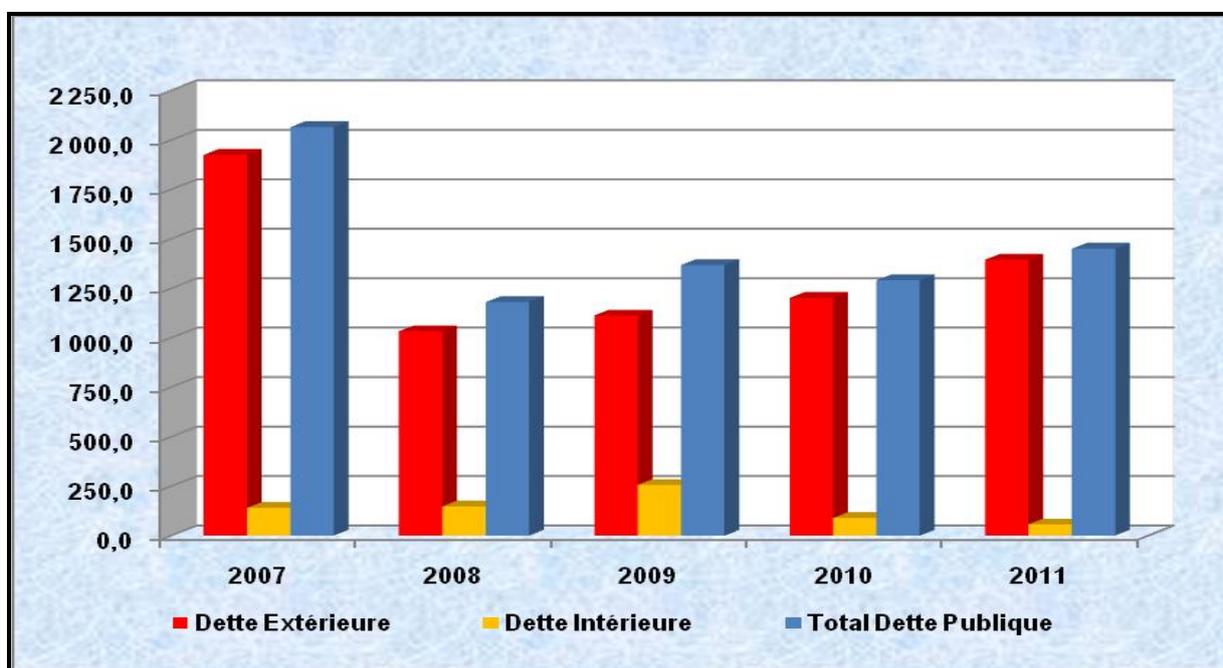
La répartition de cet encours par pays a révélé des changements significatifs. En effet, alors que certains bailleurs ont enregistré une augmentation sensible de leur créances sur l'Etat, d'autres ont vu leur stock baissé considérablement.

La France, qui figurait précédemment au premier rang avec 52,6% en 2007, occupe la seconde position avec 19,8% de ce stock en 2011. La Chine est devenue le premier partenaire bilatéral avec des engagements qui sont passés de 2,6% en 2007 à 26,0% en 2011. L'Espagne, la Belgique et Israël ont renforcé leur position dans le portefeuille par

pays avec respectivement 17,3%, 12,8% et 6,8%. Ces pays représentent près de 70% du volume total des engagements bilatéraux.

A l'inverse, les positions de l'Allemagne et de la Grande Bretagne se sont dégradées sur la période. En 2011, elles représentent respectivement 8,5% et 0,6% du stock extérieur par pays.

GRAPHIQUE N°3 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2007 A 2011 (EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)



2.4.2. Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2007 à 2011

Sur la période allant de 2007 à 2011, l'encours moyen de la dette intérieure s'est chiffré à 138,1 milliards de francs CFA, soit 9,4% du stock global. Il intègre en moyenne 15,8% de dettes envers le secteur bancaire, 46,1% d'engagements divers, 10,5% de moratoires et 27,6% d'engagements auprès du marché financier régional.

De 2007 à 2009, l'encours de la dette publique intérieure a fortement augmenté, passant de 140,6 milliards de francs CFA en 2007 à 256,0 milliards de francs CFA en 2009. Il a enregistré une baisse considérable en 2010, se situant à 89,4 milliards de francs CFA, suite à la décision gouvernementale d'apurer par anticipation une part importante de son passif envers les créanciers locaux. Cette tendance à la baisse observée en 2010 s'est confirmée en 2011 avec un encours de la dette intérieure arrêté à 56,6 milliards de francs CFA.

En fin de période, le stock de la dette intérieure est essentiellement constitué des reprises de passifs pour 48,2% et de l'emprunt levé sur le marché financier sous régional pour 48,1%.

2.4.3. Evolution de l'encours de la dette publique par monnaies, taux d'intérêt et maturités de 2007 à 2011

L'Euro et le Dollar américain demeurent les devises prépondérantes dans le portefeuille de la dette sur la période avec une moyenne de 83,5%. Toutefois, la proportion de ces deux monnaies baisse de 1,5% par rapport à la période 2006-2010, suite à une diminution de 6 points du poids des engagements en Euro dans l'ensemble du portefeuille.

En dépit de la progression des engagements libellés à taux de change fixe, la part de ces derniers demeure inférieure à celle des emprunts contractés à taux de change flottant. Les engagements à taux de change fixe passent de 52,1% sur la période 2006-2010 à 46,3% sur les cinq dernières années. Le poids du franc CFA diminue légèrement passant de 10,1% à 9,8% sur les périodes sous revue.

De 2007 à 2011, la maturité moyenne des prêts est de 5,6 ans et le taux d'intérêt moyen de 5,0%, contre respectivement 5,0 ans et 5,2% sur la période précédente. En effet, la mise en œuvre des orientations de gestion active de la dette par le Gouvernement depuis 2009, a permis d'améliorer de manière sensible les caractéristiques du portefeuille.

Le ratio encours de la dette sur PIB se situe en moyenne à 22,1% sur la période, contre 24,6% pour les années allant de 2006 à 2010

3. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2012

L'exécution de la stratégie d'endettement présente les résultats obtenus en matière de plafonds des nouveaux engagements, de mobilisations de prêts extérieurs et de conditions de financement.

Le montant des nouveaux engagements était prévu à 100 milliards de francs CFA, soit 1,3% du Produit Intérieur Brut. Ces emprunts devaient être contractés auprès des bailleurs bilatéraux, multilatéraux et commerciaux, éventuellement complétés par l'émission de Bons du Trésor Assimilables (BTA) et d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA).

Les décaissements prévus sur FINEX pour un montant de 248,4 milliards de francs CFA étaient destinés au renforcement des infrastructures, notamment dans les secteurs de la route, l'énergie, l'eau et de la santé.

Le taux d'endettement était prévu à 19,8%. Le service et les charges de la dette devaient absorber respectivement 15,4% et 4,5% des recettes budgétaires.

3.1. Nouveaux engagements et décaissements sur financements extérieurs en 2012

Ils concernent les montants et les affectations enregistrés au titre des emprunts signés par l'Etat et des tirages effectués sur les conventions de financement en vigueur.

3.1.1. Nouveaux engagements en 2012

3.1.1.1. Montant des nouveaux engagements en 2012

Les prêts contractés en 2012 totalisent 271,3 milliards de francs CFA contre une prévision plafonnée à 100,0 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 271,3%. Ils représentent 2,8% du Produit Intérieur Brut contre une prévision de 1,3%.

TABLEAU N°2 : NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|----------------------------|---------|
| Dettes Multilatérales | 195,9 |
| Dettes Commerciales | 75,4 |
| Total Nouveaux Engagements | 271,3 |

Les conventions de financement ont été signées en majorité avec les créanciers multilatéraux (Banque Mondiale et Banque Africaine de Développement) avec 72,2% du total des engagements. Les prêts commerciaux ont été contractés auprès de Unicredit Bank Austria AG à concurrence de 27,8%. Aucun emprunt n'a été conclu avec les partenaires bilatéraux.

3.1.1.2. Affectation des nouveaux engagements en 2012

Les nouveaux emprunts ont été affectés aux secteurs de la route, de la santé et des communications et télécommunications.

Les emprunts contractés au profit du secteur de la route se chiffrent à 167,1 milliards de francs CFA, soit 61,6% du montant total des nouveaux engagements. Ils concernent la réalisation de la seconde phase des travaux du Programme Routier.

Les contrats en faveur du secteur de la santé sont destinés au financement de la seconde phase de la construction et de l'équipement du Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo pour un montant de 75,4 milliards de francs CFA, soit 27,8% du total des emprunts contractés.

Pour ce qui est du secteur de la communication et télécommunication, le financement obtenu d'un montant de 28,8 milliards de francs CFA est affecté au projet Dorsal Telecom Afrique Centrale.

En phase avec la politique de soutien à l'économie et de promotion des secteurs sociaux, les nouveaux engagements en 2012 sont entièrement consacrés à la réalisation des infrastructures.

3.1.2. Décaissements sur financements extérieurs en 2012

3.1.2.1. Montant des décaissements en 2012

Les montants mobilisés sur les financements extérieurs (FINEX) à fin décembre 2012 totalisent 184,9 milliards de francs CFA, ce qui correspond à un taux de réalisation de 74,4% par rapport à la prévision de 248,4 milliards de francs CFA, inscrite dans la loi de finances rectificative 2012.

Comparativement à l'année précédente, les tirages sur FINEX sont en baisse de 64,9 milliards de francs CFA et leur taux de réalisation diminue de 92,2 points de base. Ce résultat est consécutif à l'annulation de certains financements liés au secteur de la formation et au retard constaté dans la mise en vigueur de plusieurs prêts dans les secteurs de l'électricité, de la route et des télécommunications.

TABLEAU N°3 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS EN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Prévisions | Réalisations | Ecart |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Dette Bilatérale | 84,1 | 58,0 | -26,1 |
| Dette Multilatérale | 60,6 | 55,3 | -5,3 |
| Dette Commerciale | 103,8 | 71,6 | -32,2 |
| Marché Financier International | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Total Décaissements sur Financements Extérieurs | 248,4 | 184,9 | -63,6 |

Les prêts bilatéraux et multilatéraux ont respectivement représenté 31,4% et 29,9% du total des décaissements. Les prêts commerciaux restent prépondérants avec 38,7%.

3.1.2.2. Affectation des décaissements en 2012

La mobilisation des financements extérieurs a bénéficié à dix secteurs sur une prévision de treize. En effet, les secteurs de l'éducation et formation professionnelle, du sport et des mines n'ont enregistré aucun tirage pour un montant global de 23,3 milliards de francs CFA.

Les ressources mobilisées pour le secteur de la route totalisent 67,7 milliards de francs CFA pour une prévision de 78,6 milliards de francs CFA, soit un écart de 10,9 milliards de francs CFA. Cette situation s'explique essentiellement par le retard accusé sur les travaux d'aménagement de la route nationale 1 (RN1).

Les décaissements réalisés en faveur du secteur de l'électricité ont également été inférieurs aux prévisions, à raison de 59,3 milliards de francs CFA, contre 70,3 milliards de francs CFA, soit une différence de 11,0 milliards de francs CFA. Cette situation est imputable à la non mobilisation des financements destinés à la sécurisation du réseau électrique de Libreville.

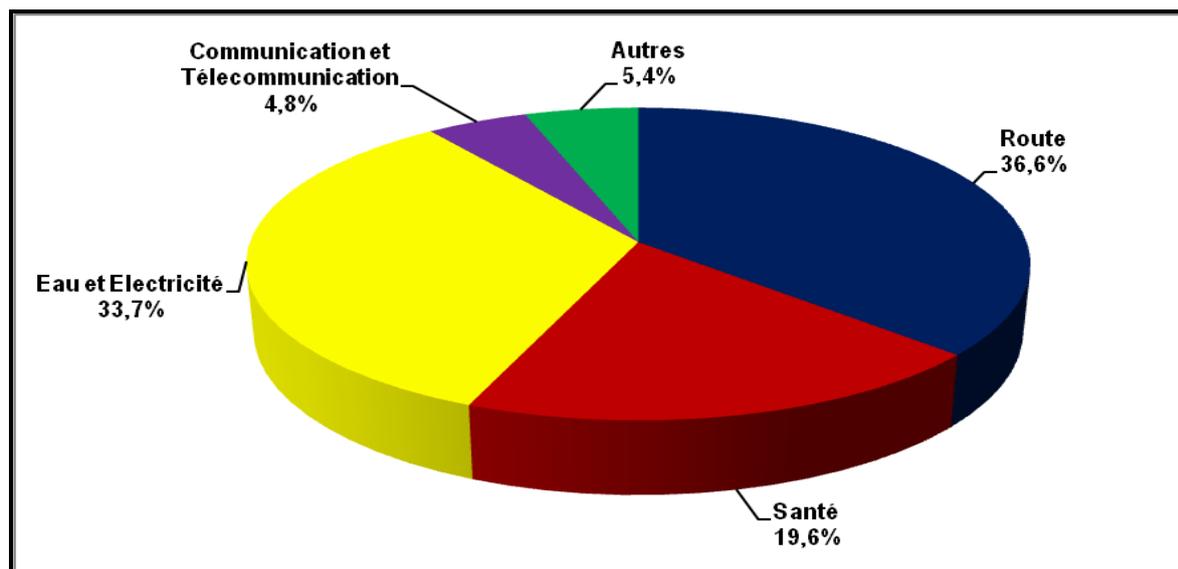
Les tirages réalisés pour le secteur du bâtiment et travaux publics totalisent 2,5 milliards de francs CFA pour une prévision de 10,6 milliards de francs CFA, soit un écart de 8,1 milliards de francs CFA. Cette faible mobilisation est consécutive au démarrage tardif des travaux d'assainissement des villes de Libreville et de Port-Gentil.

Initialement prévues à hauteur de 42,9 milliards de francs CFA, les ressources mobilisées en faveur des secteurs de l'eau, et de l'agriculture, élevage et pêche, de la communication et télécommunication, de la défense et sécurité, de la forêt et environnement et du transport totalisent 19,2 milliards de francs CFA. L'écart constaté, de 23,7 milliards de francs CFA, se justifie par le retard sur le lancement du projet de la dorsale des télécommunications en Afrique Centrale et du faible taux d'exécution sur les travaux relatifs à l'alimentation en eau potable de Libreville, à l'appui au secteur pêche et à l'aménagement des aéroports provinciaux.

A l'exception des autres secteurs, les décaissements enregistrés au profit de la santé sont en dépassement de 13,4 milliards de francs CFA, soit une réalisation de 36,2 milliards de francs CFA contre une prévision de 22,8 milliards de francs CFA. Cette situation s'explique principalement par l'accélération des travaux de construction des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) de Libreville et d'Owendo.

En définitive, l'affectation des décaissements sur financements extérieurs est conforme aux orientations du Gouvernement dans le cadre de sa politique de soutien à la production. En effet, la réalisation des infrastructures, notamment les moyens de communication et la production énergétique, absorbe 95,9% des tirages sur ressources d'emprunt.

**GRAPHIQUE N°4 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS PAR SECTEURS EN 2012
(EN POURCENTAGE)**



3.2. Conditions d'emprunt en 2012

Elles concernent les choix et les réalisations en matière de devise, de maturité, de différé et de taux d'intérêt sur les nouveaux engagements et les décaissements sur les financements extérieurs.

3.2.1. Nouveaux engagements en 2012

3.2.1.1. Nouveaux engagements en devises en 2012

Les nouveaux engagements signés en 2012, d'un montant de 271,3 milliards de francs CFA, ont été contractés en Euro et en Dollar US.

Les prêts libellés en Euro se chiffrent à 242,5 milliards de francs CFA, soit 89,4% du portefeuille des nouveaux emprunts. Ils sont octroyés par Unicredit Bank Austria AG pour 75,4 milliards de francs CFA et par la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 167,1 milliards de francs CFA.

L'emprunt en Dollar, contracté auprès de la Banque Mondiale, s'élève à 28,8 milliards de francs CFA et représente 10,6% du volume des prêts signés en 2012.

3.2.1.2. Maturité et différé moyens des nouveaux engagements en 2012

Les prêts signés en 2012 ont une maturité moyenne de 15,9 ans et un différé moyen de 4,2 ans. Ces indicateurs sont en nette amélioration par rapport à la prévision qui était de 12,0 ans pour la maturité et de 3,0 ans pour le différé.

Comparativement à l'année précédente, ce résultat enregistre également une nette progression. En effet, le portefeuille des nouveaux emprunts en 2011 avait une maturité moyenne de 13,5 ans et un différé moyen de 3,0 ans.

Bien qu'aucun contrat de financement n'ait été conclu avec les créanciers bilatéraux en 2012, les conditions avantageuses obtenues auprès des créanciers commerciaux expliquent l'allongement de la durée moyenne de remboursement des nouveaux prêts.

| TABLEAU N°4 : TERMES MOYENS DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN 2012 | | | | | | |
|--|--------------------|-------------------|------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| | Prévisions | | | Réalizations | | |
| | Maturité en Années | Différé en Années | Taux d'intérêt % | Maturité en Années | Différé en Années | Taux d'intérêt % |
| Dettes Multilatérales | 12,0 | 3,0 | - de 5% | 17,3 | 4,1 | 0,9 |
| Dettes Commerciales | 12,0 | 3,0 | - de 5% | 12,2 | 4,3 | 2,8 |
| Ensemble | 12,0 | 3,0 | - de 5% | 15,9 | 4,2 | 1,4 |

3.2.1.3. Taux d'intérêt des nouveaux engagements en 2012

Le taux d'intérêt moyen des prêts signés en 2012 est de 1,4%. Il se situe bien en deçà de la prévision fixée à moins de 5%.

De même, ce taux est en nette baisse comparativement à celui des nouveaux engagements contractés, en 2011, dont la moyenne s'établissait à 3,1%.

La tendance baissière des taux observée les années précédentes, confirmée en 2012, explique les résultats obtenus cette année. Toutefois, la révision à la hausse des marges appliquées sur les financements à intérêts variables a atténué la baisse du coût des nouveaux emprunts signés en 2012.

3.2.1.4. Couverture des risques du portefeuille des nouveaux engagements en 2012

En matière de couverture des risques, la stratégie d'endettement de l'Etat prévoyait qu'en 2012, les nouveaux engagements devaient être contractés à taux d'intérêt fixe tout en privilégiant les monnaies à taux de change fixe (Euro, CFA) par rapport aux monnaies à taux de change flexible.

Les orientations en matière de choix de devises ont été respectées car les nouveaux emprunts ont été contractés en Euro pour 89,4% et en Dollar pour 10,6%. La prépondérance de l'Euro traduit la volonté des autorités de réduire la vulnérabilité du portefeuille par rapport aux fluctuations des monnaies sur le marché financier international.

La totalité des prêts a été contractée à taux d'intérêt variable, ce qui pourrait engendrer un risque de marché à moyen et long terme.

En ce qui concerne le développement du marché local, les prescriptions de la stratégie n'ont pas pu être respectées du fait que les conditions d'accès à ce marché n'étaient pas remplies. Ainsi, aucun emprunt en Franc CFA n'a été contracté.

En définitive, les recommandations de la stratégie d'endettement de l'Etat en matière de nouveaux engagements ont été globalement respectées en 2012.

3.2.2. Décaissements sur financements extérieurs en 2012

3.2.2.1. Décaissements en devises en 2012

Les décaissements en devises en 2012 sont dominés par l'Euro qui représente 68,7% des ressources mobilisées sur FINEX. Les tirages enregistrés en Dollar américain et en Yuan renminbi sont respectivement de 24,0% et 4,7%.

Les tirages effectués en Franc CFA, en Dinar koweïtien, Dinar Islamique et en DTS constituent 2,6% des FINEX.

Le niveau des décaissements libellés en Euro baisse sensiblement par rapport à 2011 où il atteignait 84,6% des FINEX. Cette situation est imputable, notamment à la forte diminution des tirages sur les projets routiers financés par la Deutsche Bank ainsi qu'à la baisse des décaissements sur les projets d'infrastructures sanitaires soutenus par la Fortis Banque.

3.2.2.2. Maturité moyenne et différé moyen des décaissements sur FINEX en 2012

Les décaissements effectués en 2012 présentent une maturité moyenne de 15,1 ans et un différé moyen de 4,8 ans. Ces termes s'avèrent meilleurs que ceux retenus dans la prévision, soient 12,0 ans pour la maturité moyenne et 3,0 ans pour le différé moyen.

Ces indicateurs s'améliorent significativement par rapport aux résultats obtenus en 2011. En effet, ils s'établissaient à 11,7 ans pour la maturité moyenne et 3,9 ans pour le différé moyen.

La maturité moyenne des emprunts bilatéraux et multilatéraux est supérieure à 18,0 ans et leur différé moyen dépasse 5,0 ans.

Les prêts commerciaux enregistrent une maturité moyenne proche de 10,0 ans et un différé moyen de 3,0 ans.

TABLEAU N°5 : TERMES MOYENS DES DECAISSEMENTS EN 2012

| | Prévisions | | | Réalizations | | |
|---------------------|--------------------|-------------------|------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| | Maturité en Années | Différé en Années | Taux d'intérêt % | Maturité en Années | Différé en Années | Taux d'intérêt % |
| Dette Bilatérale | 12,0 | 3,0 | - de 5% | 18,4 | 6,6 | 2,4 |
| Dette Multilatérale | 12,0 | 3,0 | - de 5% | 18,5 | 5,2 | 1,5 |
| Dette Commerciale | 12,0 | 3,0 | - de 5% | 9,7 | 3,0 | 2,8 |
| Ensemble | 12,0 | 3,0 | - de 5% | 15,1 | 4,8 | 2,3 |

3.2.2.3. Taux d'intérêt moyen en 2012

Le taux d'intérêt moyen des décaissements sur FINEX, en 2012, est de 2,3%. Il se situe bien en deçà du plafond de 5 % fixé par la prévision.

Ce taux enregistre une baisse significative de 90 points de base par rapport à l'année 2011.

Le taux d'intérêt moyen des tirages sur les prêts multilatéraux est ressorti à 1,5%, celui des emprunts bilatéraux à 2,4% et pour les prêts commerciaux à 2,8%.

Le maintien des politiques monétaires de soutien à l'économie en Europe, au Japon et aux Etats-Unis explique la baisse généralisée des taux d'intérêt sur les marchés financiers et particulièrement la diminution du coût des crédits accordés aux pays émergents, à l'instar du Gabon.

D'une manière générale, les termes des décaissements sur FINEX, observés en 2012 sont meilleurs que ceux prescrits par la stratégie. Ainsi, la maturité moyenne et le différé moyen sont supérieurs respectivement de 3,1 ans et de 1,8 an, le taux d'intérêt moyen est inférieur de 270 points de base.

3.3 Indicateurs d'endettement public en 2012

Le taux d'endettement, la pression du service et de la charge de la dette sur les recettes budgétaires sont les principaux indicateurs qui permettent d'apprécier l'évolution de la viabilité de la dette publique.

TABLEAU N°6 : INDICATEURS D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2012

En Pourcentage

| | Prévisions | Réalisations | Ecart |
|-------------------------------|------------|--------------|-------|
| Encours/PIB | 19,8 | 16,4 | -3,4 |
| Service/Recettes budgétaires | 15,4 | 12,9 | -2,5 |
| Intérêts/Recettes budgétaires | 4,5 | 2,8 | -1,7 |

3.3.1 Taux d'endettement public en 2012

En 2012, le ratio de la dette publique sur le PIB est de 16,4%, pour une prévision de 19,8%, soit une diminution de 340 points de base.

La politique de gestion prudente de la dette entreprise par les autorités ces dernières années a permis de maintenir le taux d'endettement au même niveau qu'en 2011.

3.3.2 Pression du service de la dette publique sur les recettes budgétaires en 2012

Le service de la dette représente 12,9% des recettes budgétaires en 2012. La pression du service de la dette publique sur les recettes budgétaires est en deçà de la prévision qui s'établissait à 15,4%. Ce résultat s'explique principalement par la diminution

du service de la dette publique qui passe de 363,8 milliards de francs CFA en prévision à 338,6 milliards de francs CFA en réalisation.

Toutefois, comparativement à 2011, le poids du service de la dette sur les recettes budgétaires a augmenté de 120 points de base consécutivement à une hausse du service de la dette en 2012 de 72,3 milliards de francs CFA.

La pression du service de la dette en 2012, reste largement en deçà du plafond fixé à 25%.

3.3.3 Pression de la charge de la dette publique sur les recettes budgétaires en 2012

La pression de la charge de la dette sur les recettes budgétaires diminue de 1,7% s'établissant à 2,8%, en deçà de la prévision de 4,5%. Cette amélioration s'explique par la baisse continue des taux d'intérêt constatée sur les marchés financiers. Cette tendance reflète le niveau atteint en 2011, soit 3,0%.

Dans l'ensemble, l'exécution de la stratégie d'endettement 2012 a permis d'obtenir des ratios d'endettement meilleurs que ceux retenus dans les termes de la prévision. En effet, le taux d'endettement est inférieur de 340 points de base, la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires diminue de 250 points de base et la pression de la charge de la dette sur les recettes budgétaires baisse de 170 points de base.

4 SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2012

Depuis le rachat d'une part importante de sa dette envers les pays membres du Club de Paris effectué à fin 2007, le Gouvernement a pris la résolution d'honorer à bonne date, tous ses engagements envers les créanciers extérieurs et intérieurs. Aussi, à fin 2012, aucun arriéré n'est constaté au titre du service de la dette publique.

Le service de la dette publique s'est établi au 31 décembre 2012 à 338,6 milliards de francs CFA, soient 337,3 milliards de francs CFA de dette publique directe et 1,3 milliard de francs CFA de dette publique garantie. Le service global 2012 a enregistré une baisse de 23,7 milliards de francs CFA par rapport à la prévision de la loi de finances rectificative.

Le service de la dette extérieure représente 76,5% du service global et celui de la dette intérieure 23,5%.

TABLEAU N°7 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE EN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Principal | Intérêts | Total |
|---|--------------|-------------|--------------|
| Dettes Extérieures | 186,8 | 72,3 | 259,1 |
| Dettes Bilatérales | 36,9 | 9,5 | 46,4 |
| dont Club de Paris | 25,1 | 3,0 | 28,0 |
| Dettes Multilatérales | 23,9 | 7,5 | 31,3 |
| Dettes Commerciales | 126,1 | 18,2 | 144,2 |
| Marché Financier International | 0,0 | 37,2 | 37,2 |
| Dettes Intérieures | 78,0 | 1,5 | 79,5 |
| Bancaire | 30,7 | 0,0 | 30,7 |
| Divers | 9,9 | 0,0 | 9,9 |
| Moratoires | 23,8 | 0,0 | 23,8 |
| Marché Financier Régional | 13,6 | 1,5 | 15,1 |
| Total Service de la Dette Publique | 264,8 | 73,8 | 338,6 |

4.1 Service de la dette publique extérieure en 2012

Le service de la dette publique extérieure s'élève à 259,1 milliards de francs CFA, dont 1,3 milliard de francs CFA au titre de la dette bénéficiant de la garantie publique. Il est en hausse de 73,3 milliards de francs CFA comparativement à l'année 2011.

Les engagements envers les créanciers bilatéraux s'établissent à 46,4 milliards de francs CFA, soit 17,9% du total du service de la dette extérieure. Les pays membres du Club de Paris n'ayant pas adhéré à l'opération de remboursement anticipé de 2007 ont concentré 60,4% du service de la dette bilatérale. Sur la période 2011-2012, le service de la dette bilatérale demeure stable.

Le service envers les créanciers multilatéraux s'élève à 31,3 milliards de francs CFA, soit 12,1% du service de la dette publique extérieure. Il enregistre une baisse de 4,8 milliards de francs CFA par rapport à 2011.

Le service réalisé envers les créanciers commerciaux atteint 144,2 milliards de francs CFA, soit 55,7% du service extérieur. Il est en hausse de près de 60% par rapport à 2011.

L'emprunt obligataire international 2007-2017 a généré des paiements d'un montant de 37,2 milliards de francs CFA, représentant 14,3% du service global extérieur. Compte tenu de l'attractivité des titres émis, aucune opération de rachat sur le marché secondaire n'a été réalisée en 2012. De ce fait, les charges générées par cet emprunt demeurent stables par rapport à 2011.

En définitive, les opérations d'amortissement représentent 72,1% du service de la dette publique extérieure contre 27,9% pour les charges.

4.1.1 Remboursement de la dette publique extérieure en 2012

Le remboursement des emprunts extérieurs enregistre un montant global de 186,8 milliards de francs CFA, dont 67,5% de dette commerciale, 19,7% de dette bilatérale et 12,8% de dette multilatérale. Par rapport à l'année 2011, le service en principal augmente de 30,3%.

L'amortissement des prêts bilatéraux est de 36,9 milliards de francs CFA. Les paiements en principal effectués en faveur des pays membres du Club de Paris demeurent prépondérants avec 67,9%.

L'amortissement des prêts multilatéraux se chiffre à 23,9 milliards de francs CFA. La Banque Africaine de Développement (BAD) totalise 66,6% de ce service.

Le remboursement des prêts commerciaux s'élève à 126,1 milliards de francs CFA, dont 59,9% consacrés aux crédits fournisseurs et 40,1% aux crédits acheteurs. Comparativement à 2011, la hausse de 64,8% du remboursement des prêts commerciaux explique l'augmentation du service en capital de la dette publique extérieure en 2012.

Aucun amortissement anticipé n'est enregistré sur l'emprunt obligataire international.

Les amortissements réalisés sur les prêts commerciaux et bilatéraux totalisent 163,0 milliards de francs CFA. Les partenaires traditionnels du Gabon concentrent 141,1 milliards de francs CFA, soit pour la Suisse 18,6%, pour la Grande Bretagne 18,0%, pour la France 13,6%, pour l'Allemagne 13,4%, pour l'Espagne 12,1% et pour la Belgique 10,9%. Le solde se répartit entre les autres bailleurs, notamment Israël avec 2,9% et la Chine 2,7%.

4.1.2 Paiement des charges de la dette publique extérieure en 2012

Les charges de la dette publique extérieure (intérêts, commissions et frais divers) s'élèvent en 2012 à 72,3 milliards de francs CFA, soit 27,9% du service extérieur total.

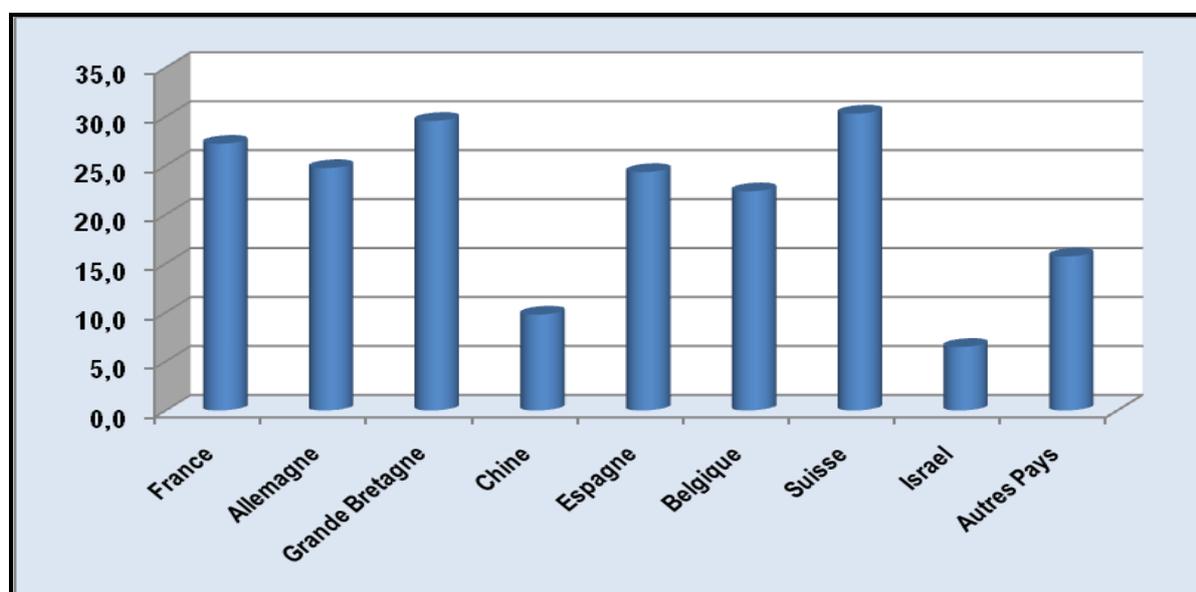
Les intérêts payés au titre de l'emprunt obligataire atteignent 51,4% du total des charges extérieures. Les dettes commerciales, bilatérales et multilatérales représentent respectivement 25,1%, 13,2% et 10,3%.

Les charges de la dette extérieure augmentent de 6,4 milliards de francs CFA par rapport à 2011.

Ainsi, les intérêts réglés sur l'emprunt obligataire international et les charges de la dette commerciale augmentent respectivement de 2,6 milliards de francs CFA et de 4,3 milliards de francs CFA. Les charges de la dette multilatérale demeurent stables. En revanche, celles envers les créanciers bilatéraux enregistrent une légère baisse de 0,4 milliard de francs CFA.

Les charges envers les créanciers bilatéraux et commerciaux s'élèvent globalement à 27,7 milliards de francs CFA, soit 19,5% pour la Chine, 18,5% pour la France, 16,9% pour la Belgique, 16,6% pour l'Espagne et 10,8 % pour l'Allemagne. Ces cinq Etats concentrent 82,3% du total des charges extérieures par pays honorées en 2012. Le reliquat est dominé par Israël avec 6,4 %.

**GRAPHIQUE N°5 : SERVICE DE LA DETTE BILATERALE ET COMMERCIALE PAR PAYS EN 2012
(EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)**



4.2 Service de la dette publique intérieure en 2012

En 2012, le service de la dette publique intérieure s'est élevé à 79,5 milliards de francs CFA. Il est en hausse de 23,5 milliards de francs CFA, soit 42,0% par rapport à l'année 2011.

Les engagements envers le secteur bancaire s'élèvent à 30,7 milliards de francs CFA et représentent 38,6% du total du service de la dette publique intérieure. Par rapport à 2011, où il se situait à 9,6 milliards de francs CFA, ce service enregistre une augmentation de 21,1 milliards de francs CFA.

Le service des moratoires s'établit à 23,8 milliards de francs CFA, soit 30,0% du total intérieur. Il est en hausse de 20,5 milliards de francs CFA par rapport à 2011.

Les engagements divers sont de 9,9 milliards de francs CFA, représentant 12,4% du service de la dette intérieure 2012. Ils chutent de 17,7 milliards de francs CFA par rapport à 2011, les banques locales ayant racheté une grande partie de ces créances.

Le service envers le marché financier régional est de 15,1 milliards de francs CFA, soit 19% du service intérieur. Il diminue légèrement de 0,9 milliard de francs CFA.

L'augmentation substantielle du service de la dette publique intérieure, constatée en 2012, est essentiellement due à la consolidation de créances envers les entreprises locales.

Le remboursement des dettes conventionnées et des emprunts représente 98,1% du service de la dette intérieure, contre 1,9% pour les charges.

4.2.1 Remboursement de la dette publique intérieure en 2012

Le remboursement de la dette publique intérieure en 2012 se chiffre à 78,0 milliards de francs CFA. Il enregistre une augmentation sensible de 45,3% comparativement à l'année précédente.

Les remboursements au profit du secteur bancaire sont de 30,7 milliards de francs CFA, soit 39,4% des remboursements intérieurs. L'amortissement des moratoires et de la dette diverse représente respectivement 23,8 milliards de francs CFA (30,6% des remboursements intérieurs) et 9,9 milliards de francs CFA (12,7% des remboursements intérieurs). Le remboursement de l'emprunt obligataire régional 2007-2013, s'élève à 13,6 milliards de francs CFA, représentant 17,4% des remboursements intérieurs.

4.2.2 Paiement des charges de la dette publique intérieure en 2012

En 2012, les charges de la dette intérieure s'élèvent à 1,5 milliard de francs CFA. Elles concernent exclusivement l'emprunt obligataire régional 2007-2013. En effet, aucun intérêt n'est dû au titre des conventions de reprise de dettes et des moratoires.

Les intérêts intérieurs, qui sont en baisse de 0,8 milliard de francs CFA par rapport à 2011, ne constituent que 2,1% des intérêts globaux, contre 3,4% l'année précédente.

5 ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2012

Au 31 décembre 2012, l'encours de la dette publique se chiffre à 1484,1 milliards de francs CFA, les dettes bénéficiant de la garantie de l'Etat s'élevant à 2,1 milliards de francs CFA.

Après une progression de 12,4% en 2011, le stock de la dette publique enregistre une légère augmentation de 2,3% en 2012. Ce résultat est consécutif à l'accroissement des engagements nets sur les dettes multilatérales, bilatérales et commerciales.

Par contre, suite à la baisse du cours du Dollar américain, l'encours de la dette envers les marchés financiers internationaux diminue de 9,9 milliards de francs CFA par rapport à l'année précédente.

L'encours de la dette intérieure se chiffre à 57,0 milliards de francs CFA. Il demeure stable par rapport à fin 2011, où il se situait à 56,6 milliards de francs CFA.

La composition du portefeuille de la dette publique, demeure inchangée à fin 2012 avec respectivement 96,2% et 3,8% de créances extérieures et intérieures.

TABLEAU N°8: ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE A FIN 2012
En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|---|----------------|
| Dettes Extérieures | 1 427,1 |
| Dettes Bilatérales | 349,0 |
| Dettes Multilatérales | 242,0 |
| Dettes Commerciales | 402,0 |
| Marché Financier International | 434,1 |
| Dettes Intérieures | 57,0 |
| Bancaire | 5,0 |
| Divers | 16,0 |
| Moratoires | 22,4 |
| Marché Financier Régional | 13,6 |
| Total Encours de la Dette Publique | 1 484,1 |

5.1 Encours de la dette publique par sources de dette à fin 2012

L'encours de la dette publique au 31 décembre 2012 est composé de 1427,1 milliards de francs CFA de dette extérieure et 57,0 milliards de francs CFA de dette intérieure.

5.1.1 Encours de la dette publique extérieure à fin 2012

A fin 2012, l'encours extérieur est dominé par la dette de marché avec un montant de 434,1 milliards de francs CFA. Les engagements envers les créanciers commerciaux avec 402,0 milliards de francs CFA se situent en deuxième position. La dette bilatérale et la dette multilatérale s'élèvent respectivement à 349,0 milliards de francs CFA et 242,0 milliards de francs CFA.

L'encours de la dette bilatérale représente 24,5% du stock extérieur. Il est fortement dominé par les financements chinois, français et allemands qui concentrent 94,3% des engagements bilatéraux. Les engagements envers la Chine atteignent 220,0 milliards de francs CFA, ceux envers la France et l'Allemagne se chiffrent respectivement à 75,2 milliards de francs CFA et 33,8 milliards de francs CFA.

L'encours de la dette commerciale, qui constitue 28,2% du stock de la dette extérieure, est composé à 95,4% de crédits acheteurs et à 4,6% de crédits fournisseurs. Le stock de la dette commerciale est essentiellement constitué de créances espagnoles, françaises, belges et israéliennes avec respectivement 117,3 milliards de francs CFA, 93,0 milliards de francs CFA, 77,5 milliards de francs CFA et 52,5 milliards de francs CFA.

Avec 17,0% du total de la dette extérieure, la dette multilatérale est la rubrique la moins importante. La Banque Africaine de Développement (BAD) en demeure le premier bailleur pour un montant de 181,5 milliards de francs CFA. Elle précède notamment la Banque Islamique de Développement (BID) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour lesquelles les engagements sont respectivement de 28,3 milliards de francs CFA et 16,7 milliards de francs CFA.

La dette de marché, composée exclusivement de l'emprunt obligataire Gabon 2007-2017, constitue le poste le plus important de la dette publique extérieure avec 30,4%. Elle est en recul de 1,4% par rapport à 2011, suite à une baisse du taux de change du Dollar américain.

5.1.2 Encours de la dette publique intérieure à fin 2012

L'encours total de la dette publique intérieure s'établit, au 31 décembre 2012, à 57,0 milliards de francs CFA. Les conventions de régularisation des dettes envers les entreprises locales représentent le poste le plus important avec 22,4 milliards de francs CFA. Les reprises de dette par l'Etat totalisent 16,0 milliards de francs CFA. L'encours de l'emprunt obligataire régional et celui envers les établissements bancaires nationaux s'élèvent respectivement à 13,6 milliards de francs CFA et 5,0 milliards de francs CFA.

Le stock de la dette bancaire, soit 8,8% du total de la dette intérieure, est composé exclusivement de la créance que la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG) détenait sur l'Etat qui a été rachetée par la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG).

L'encours de la dette diverse, constitué de la convention de régularisation des arriérés de cotisations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) par l'Etat, représente 28,1% du stock total.

Le stock des moratoires, soit 39,3% du total de l'encours intérieur, est dominé par la convention de consolidation des arriérés de consommation de l'Etat envers Gabon Telecom à hauteur de 13,2 milliards de francs CFA.

L'emprunt obligataire régional représente 23,9% du stock de la dette intérieure. Cet encours sera totalement amorti en décembre 2013.

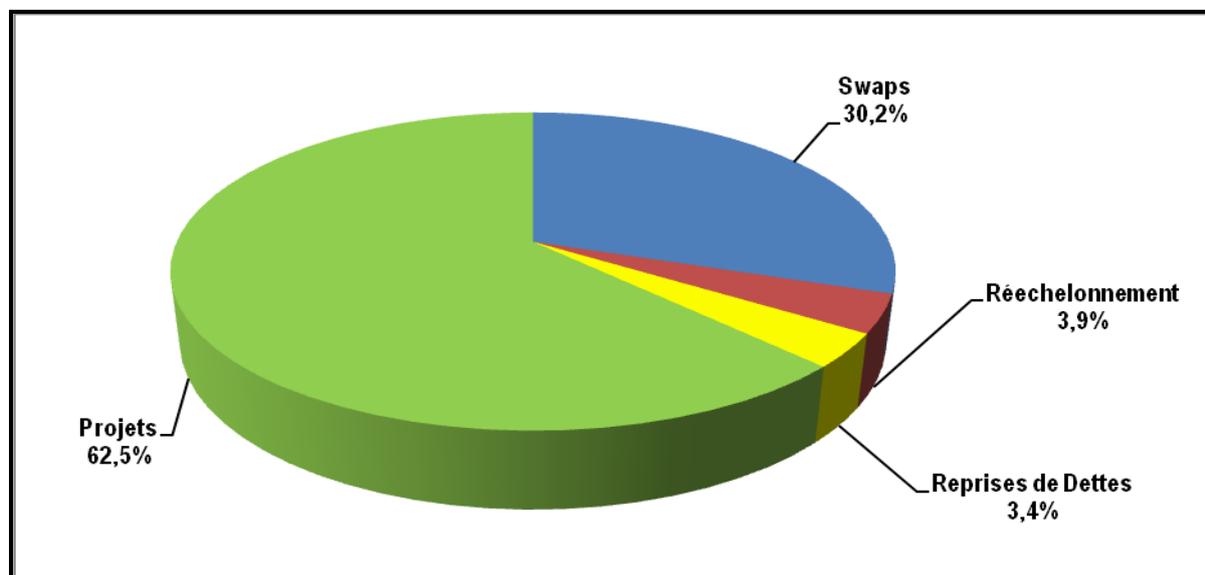
Comparativement à 2011, le stock de la dette intérieure à fin 2012 est relativement stable. Par contre, la répartition par catégorie a subi d'importantes modifications. En effet, les moratoires passent de 0,9% du total de l'encours intérieur à 39,3% et les divers régressent de 48,2% à 28,1%.

5.2 Encours de la dette publique par affectations à fin 2012

En 2012, l'encours de la dette lié à la réalisation des projets s'élève à 927,6 milliards de francs CFA et celui des opérations de swaps totalise 447,7 milliards de francs CFA. Le stock de la dette rééchelonnée et celui des reprises de passifs se chiffrent respectivement à 57,7 milliards de francs CFA et 51,0 milliards de francs CFA.

La part de l'encours de la dette lié aux projets a augmenté de 6,2% confirmant le choix fait par les autorités d'affecter prioritairement les ressources d'emprunt à la réalisation des infrastructures.

GRAPHIQUE N°6: ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR AFFECTATIONS A FIN 2012 (EN POURCENTAGE)



5.2.1 Encours de la dette publique par projets à fin 2012

L'encours de la dette publique par projets à fin 2012 concerne 87 projets répartis en 16 secteurs d'activités.

Les secteurs de l'électricité et eau, de la route et de la santé concentrent 685,3 milliards de francs CFA, soit 73,9% du montant global affecté aux financements de projets.

L'encours du secteur de l'électricité et eau qui comprend 7 projets s'établit à 283,1 milliards de francs CFA. Les projets du barrage Grand Poubara et de la centrale électrique

d'Owendo concentrent respectivement 68,2% et 18,5 % du stock total des financements de ce secteur.

Le secteur de la route, avec des engagements à hauteur de 260,7 milliards de francs CFA, englobe 18 projets. Les principaux en sont le programme routier phase 1 (44,4%), l'aménagement de la route nationale 1 (22,2%), la route Ndjolé-Medoumane (8,8%) et la route Franceville-Léconi-Kabala (6,9%). Ces 4 projets représentent 82,3% du stock des engagements en faveur du secteur de la route.

Le secteur de la santé, avec 9 projets, a un encours qui s'élève à 141,5 milliards de francs CFA. Les projets majeurs sont l'Hôpital Général d'Angondjé (34,1%), l'Hôpital Universitaire d'Owendo (30,9%) et le Centre Hospitalier de Libreville (19,8%). Ces 3 projets concentrent 84,8% du stock de ce secteur.

Les 13 autres secteurs représentent un stock de 242,3 milliards de francs CFA, soit 26,1% de l'encours de la dette publique par projets. Ils sont répartis en 53 projets.

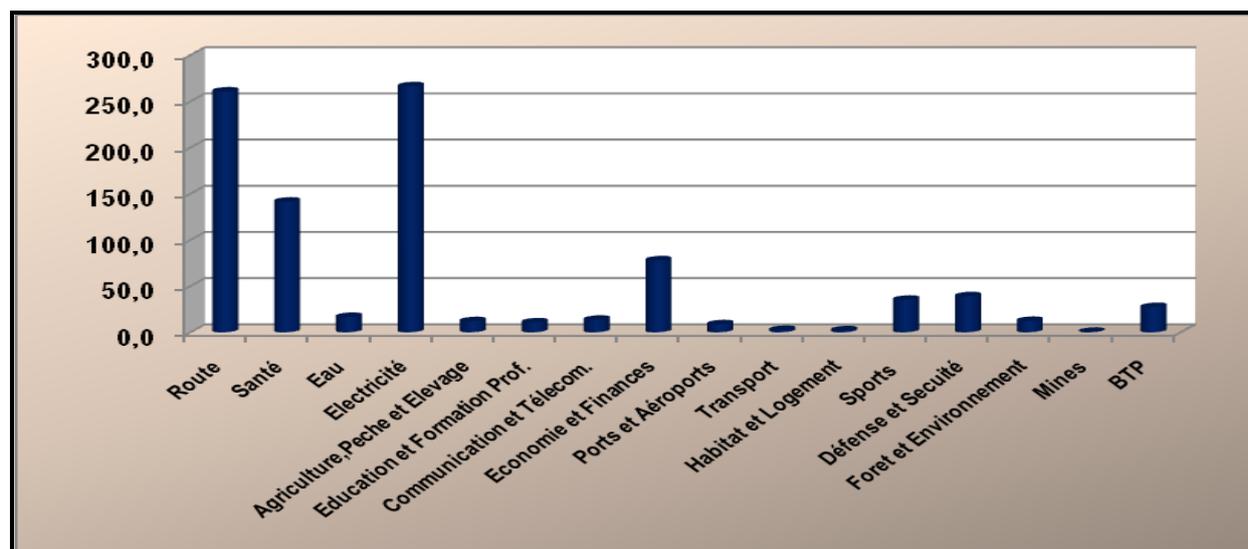
5.2.2 Encours de la dette publique hors projets à fin 2012

L'encours de la dette publique hors projets se chiffre à 556,4 milliards de francs CFA. Il est marqué par la prépondérance des opérations de swaps (80,5%), suivi des rééchelonnements de dettes (10,4%) et des conventions de reprises de dettes (9,1%).

Les opérations de swaps, dont l'encours s'élève à 447,7 milliards de francs CFA, concernent les deux emprunts obligataires levés en 2007 par l'Etat, destinés au remboursement d'une partie de ses créances dues au Club de Paris. L'emprunt souscrit en Dollar américain sur le marché international a un stock de 434,1 milliards de francs CFA et celui contracté sur le marché sous-régional s'élève à 13,6 milliards de francs CFA.

Le stock des opérations de rééchelonnement, qui concerne les dettes consolidées auprès du Club de Paris, est de 57,7 milliards de francs CFA. L'Allemagne détient 58,6% de ce stock, suivi de la France avec 17,0%.

GRAPHIQUE N°7 : ENCOURS PROJETS PAR SECTEURS A FIN 2012 (EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)



5.3 Encours de la dette publique par monnaies, maturités et taux d'intérêt à fin 2012

La répartition du portefeuille de la dette publique par monnaies fait apparaître une prépondérance des monnaies à taux de change flottant, des maturités de moyen terme et des taux d'intérêt fixes.

Comparativement à 2011, les engagements à taux de change fixes augmentent d'une manière plus prononcée que les engagements à taux de change variables. Ainsi, les stocks libellés en Franc CFA et en Euro croissent respectivement de 16,6% et 2,1%. Quant aux engagements en Dollar américain, ils connaissent une faible hausse de 1,3%.

La maturité moyenne du portefeuille est de 7,8 ans en 2012. Elle demeure stable par rapport à 2011 où elle s'établissait à 7,9 ans. Le taux d'intérêt moyen est de 4,0%. Il enregistre une baisse de 50 points de base par rapport à 2011.

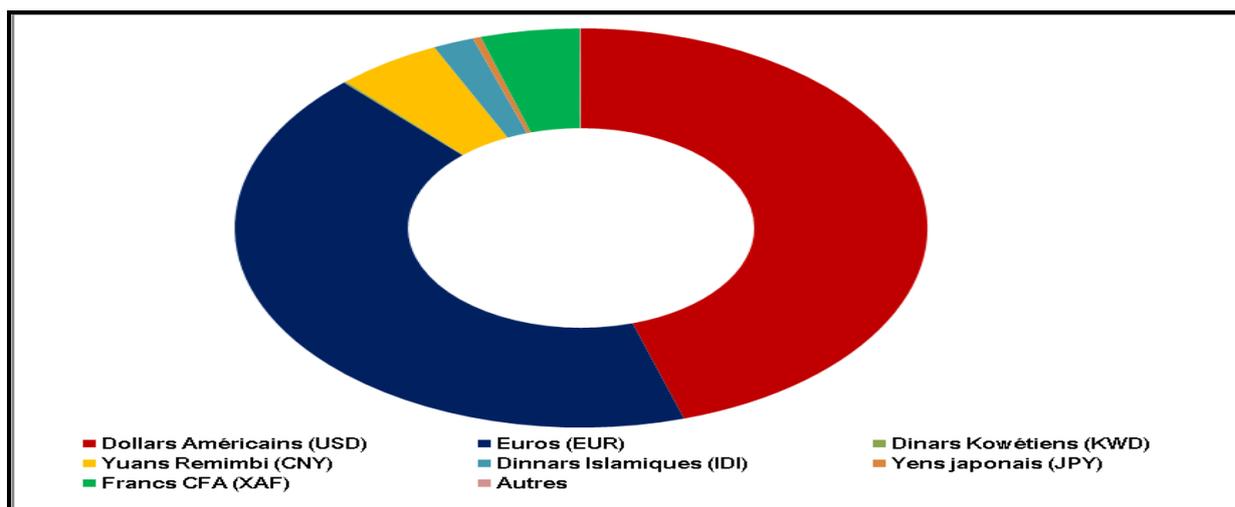
5.3.1 Encours de la dette publique par monnaies à fin 2012

Au 31 décembre 2012, les prêts conclus dans les devises à taux de change variables totalisent 780,7 milliards de francs CFA, soit 52,6% du total de l'encours. Les engagements contractés à taux de change fixes s'élèvent à 703,4 milliards de francs CFA, soit 47,4% de l'encours global.

Le portefeuille de la dette publique à taux de change fixes est largement dominé par l'Euro avec 90,3%, contre 9,7% pour le Franc CFA. En ce qui concerne l'encours de la dette en monnaie à taux de change flottant, le Dollar américain, avec une proportion de 86,0% constitue la devise la plus importante. Il est suivi du Yuan Renminbi pour 9,4% et du Dinar Islamique avec 3,6%. Le solde se répartit entre diverses monnaies.

En 2012, le poids de l'emprunt obligataire international influence toujours le stock de la dette par monnaie. En effet, hors emprunt obligataire, la répartition de l'encours par monnaie est totalement inversée, les engagements à taux de change fixe représentant plus de 2/3 de ce stock.

GRAPHIQUE N°8 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIES A FIN 2012 (EN POURCENTAGE)



5.3.2 Encours de la dette publique par maturités à fin 2012

La maturité moyenne du portefeuille de la dette publique est de 7,8 ans. A fin 2012, le stock de la dette publique est dominé par les prêts dont la durée restante est comprise entre 0 et 5 ans, soit 48,9%. Les engagements pour lesquels, la maturité varie entre 10,0 et 20 ans, représentent 31,1% de l'encours global. Les emprunts dont la durée est comprise entre 5,0 et 10 ans constituent 19,5% du stock. Enfin, les conventions, ayant une durée supérieure à 20 ans, sont marginales avec moins de 1% du stock global.

L'encours des dettes ayant une maturité comprise entre 0 et 5 ans s'élève à 725,2 milliards de francs CFA. Il est influencé par l'emprunt obligataire international Gabon 2007-2017 d'un montant de 434,1 milliards de francs CFA, auquel s'ajoute une part importante de créances commerciales et de conventions de dette intérieure

Le stock des engagements ayant une durée de remboursement restante comprise entre 10,0 et 20 ans se chiffre à 461,9 milliards de francs CFA. Il comprend exclusivement des créances bilatérales et multilatérales.

Le montant des prêts dont la maturité est comprise entre 5,0 et 10 ans se chiffre à 289,6 milliards de francs CFA. Ces prêts sont dominés par des créances bilatérales et commerciales.

On relève que les dettes dont la maturité est supérieure à 20 ans, notamment celles de l'Aide Publique au Développement, sont faibles avec 7,4 milliards de francs CFA.

Le profil de remboursement in fine de l'emprunt obligataire international en USD a pour conséquence de raccourcir sensiblement la maturité du portefeuille à l'approche de l'échéance de 2017. En effet, hors emprunt obligataire, la maturité moyenne serait de 8,9 ans contre 7,8 ans.

TABLEAU N° 9 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MATURITE A FIN 2012
En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|---|----------------|
| 0 à 2 ans | 72,4 |
| 2,0 à 5 ans | 652,8 |
| 5,0 à 10 ans | 289,6 |
| 10,0 à 20 ans | 461,9 |
| Plus de 20 ans | 7,4 |
| Total Encours de la Dette Publique | 1 484,1 |

5.3.3 Encours de la dette publique par taux d'intérêt à fin 2012

A fin 2012, l'encours de la dette publique est composé d'engagements à taux d'intérêt fixe à hauteur de 951,6 milliards de francs CFA et de prêts à taux d'intérêt variable d'un montant de 532,7 milliards de francs CFA, soient respectivement 64,1% et 35,9% du stock global.

Les prêts ayant un taux d'intérêt inférieur à 3% s'élèvent à 827,2 milliards de francs CFA. Ils représentent plus de la moitié du stock de la dette publique avec 55,7%. Le stock

de la dette ne portant pas intérêts d'un montant de 102,4 milliards de francs CFA est constitué de conventions de reprises de passifs pour la dette intérieure et de la majorité des crédits fournisseurs pour la dette extérieure. Les engagements portant intérêts ont été contractés auprès des bailleurs de fonds traditionnels et totalisent 724,8 milliards de francs CFA. L'importance de ce stock s'explique notamment, par le niveau très faible enregistré depuis 2009 sur les taux d'intérêt variables.

Les emprunts dont les taux d'intérêt sont compris entre 3,0% et 6% ont un encours de 219,0 milliards de francs CFA. Il s'agit principalement des créances commerciales pour 63,5%, des montants restants dus au titre du huitième Club de Paris pour 14,7% et des deux dossiers portant intérêt sur la dette intérieure (Gabon Telecom, emprunt obligataire sous régional), pour 12,2%.

Les engagements ayant un taux d'intérêt compris entre 6,0% et 10%, avec un encours de 437,9 milliards de francs CFA, représentent 29,5% de la dette publique totale. L'emprunt obligataire international 2007-2017, avec un taux d'intérêt fixe de 8,2%, représente 99,1% de ces engagements.

TABLEAU N°10 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NIVEAUX DE TAUX D'INTÉRÊT A FIN 2012

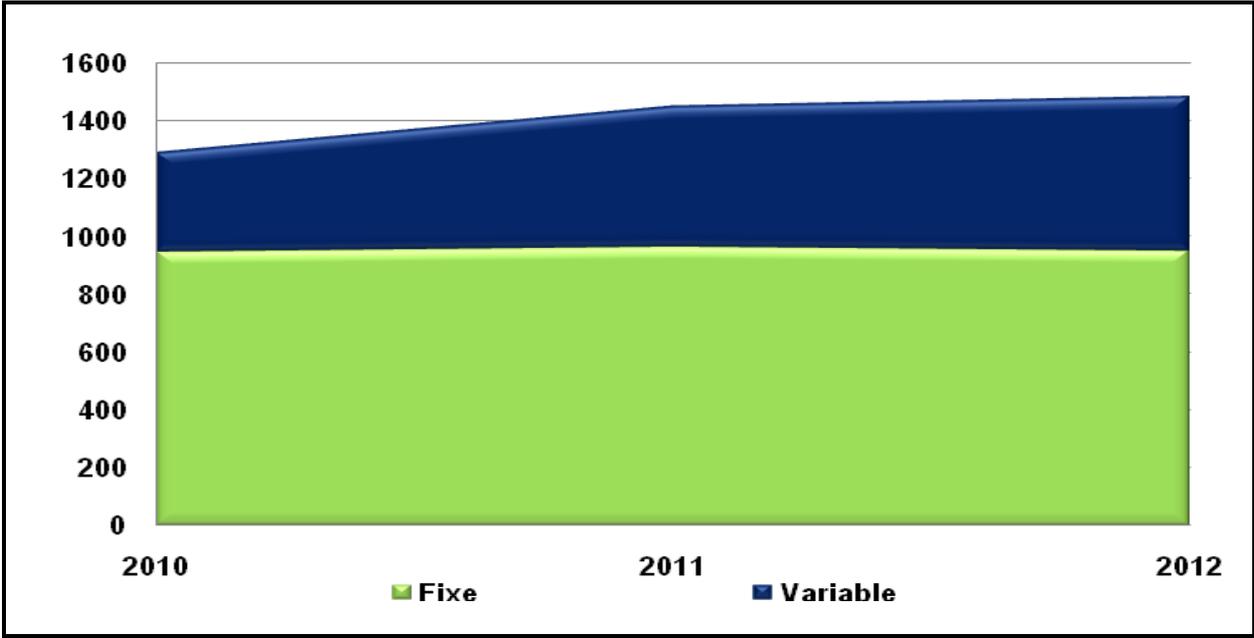
En Milliards de Francs CFA, sauf indications contraires

| | Montant | Pourcentage |
|---|----------------|--------------|
| 0% | 102,4 | 6,9 |
| 0,0 à 3% | 724,8 | 48,8 |
| 3,0 à 6% | 219,0 | 14,8 |
| 6,0 à 10% | 437,9 | 29,5 |
| Total Encours de la Dette Publique | 1 484,1 | 100,0 |

L'encours des prêts à taux d'intérêt variables est composé à 83,3 % d'engagements en Euro. Ces emprunts ont été conclus sur la base du taux Euribor à 6 mois pour 92,1%. Les dettes contractées en Libor américain représentent, 15,6% du stock des emprunts à taux d'intérêt variables, avec une forte prépondérance du Libor à 6 mois, soit 90,2%.

L'encours de la dette publique hors emprunt obligataire international Gabon 2007-2017 en Dollar américain est composé à part quasi égale d'engagements à taux d'intérêt variables et à taux d'intérêt fixes. En effet, l'encours à intérêt variables représente 50,7% et celui à intérêt fixes 49,3%. De plus, le taux d'intérêt moyen de ce stock s'établirait à 2,3% contre 4,0% pour le stock global.

GRAPHIQUE N°9 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NATURES DE TAUX D'INTERET DE 2010 A 2012 (EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)



6 ANALYSE THEMATIQUE : ORIENTATIONS DES FINANCEMENTS EXTERIEURS DU GABON DE 1995 A 2011

Le Gabon, à l'instar des pays en développement, fait face à d'énormes besoins en ressources financières pour assurer son développement. En effet, l'épargne domestique étant insuffisante, le marché financier régional encore embryonnaire, le Gabon, pour couvrir ses besoins de financement, recourt à l'emprunt extérieur. Toutefois, ce choix engendre des engagements futurs et nécessite des revenus suffisants pour assurer le règlement régulier des échéances de dette. Par conséquent, les prêts doivent être négociés à des conditions avantageuses et les ressources obtenues orientées vers les projets économiquement rentables.

Il est question de savoir si le recours aux emprunts extérieurs au Gabon découlait d'une stratégie. Autrement dit, le comportement adopté par le Gabon en matière de financements extérieurs s'est-il opéré sur la base d'objectifs précis à atteindre en termes de types de créanciers, de devises et de secteurs capables de stimuler l'activité économique du pays?

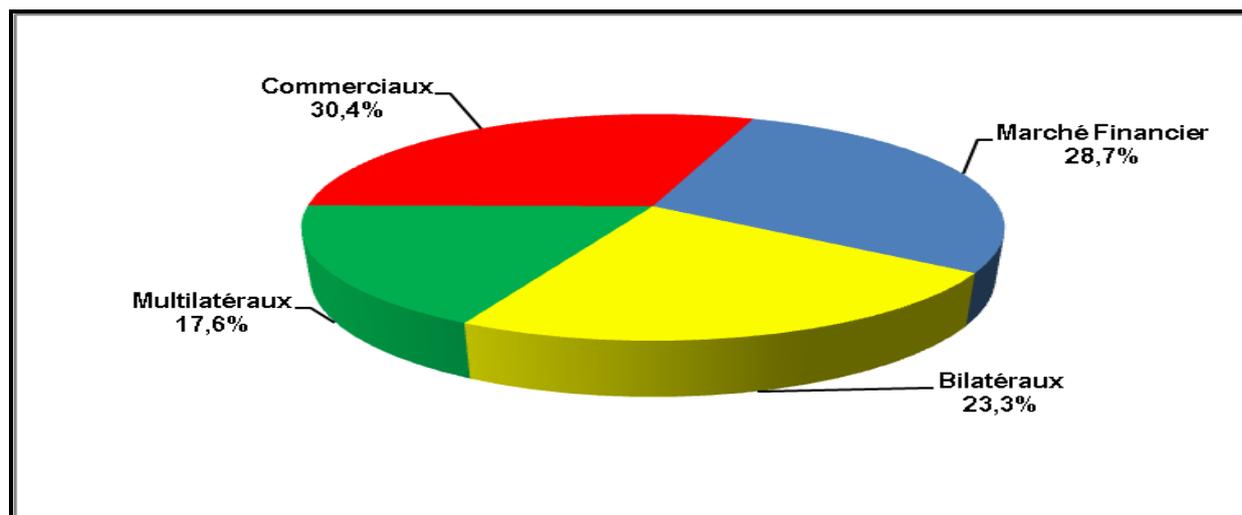
6.1. Orientation des décaissements par type de créanciers et par devises

De 1995 à 2011, les tirages cumulés sur financements extérieurs s'élèvent à 1550,6 milliards de francs CFA, soit une moyenne annuelle de 91,2 milliards de francs CFA. Ces ressources, provenant de différents types de bailleurs, ont été libellées majoritairement en quatre devises.

6.1.1 Décaissements sur financements extérieurs par types de créanciers

Sur l'ensemble de la période, les financements mobilisés aux conditions du marché totalisent 916,8 milliards de francs CFA, soit 471,8 milliards de francs CFA auprès des créanciers commerciaux et 445,0 milliards de francs CFA sur le marché financier international. Les décaissements effectués auprès des autres créanciers s'établissent, quant à eux, à 633,8 milliards de francs CFA. Ils se répartissent en 360,6 milliards de francs CFA de créances bilatérales et 273,2 milliards de francs CFA de crédits multilatéraux.

GRAPHIQUE N°10: REPARTITION PAR TYPE DE CREANCIERS DES TIRAGES SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS DE 1995 A 2011 (EN POURCENTAGE)



L'évolution des décaissements sur financements extérieurs peut-être analysée sur deux sous-périodes correspondant aux tendances observées sur les montants mobilisés par type de créanciers.

Sur les dix premières années, de 1995 à 2004, le montant total des ressources mobilisées sur les financements extérieurs s'élève à 413,6 milliards de francs CFA. Elles ont été enregistrées auprès des créanciers bilatéraux à hauteur de 163,0 milliards de francs CFA et 187,0 milliards de francs CFA pour les multilatéraux, soit 350,0 milliards de francs CFA. Le solde de 63,6 milliards de francs CFA a été obtenu auprès des créanciers commerciaux.

Durant la période allant de 2005 à 2011, les tirages sur financements extérieurs sont de 1137,0 milliards de francs CFA. Ce montant a été mobilisé sur le marché financier international pour un montant de 445,0 milliards de francs CFA, suivi des créances commerciales avec 400,2 milliards de francs CFA, les créances bilatérales et multilatérales constituant le solde avec respectivement 205,6 milliards de francs et 86,2 milliards de francs CFA.

De 1995 à 2004, la part des emprunts mobilisés auprès des créanciers bilatéraux et multilatéraux s'est située en moyenne à 84,6% contre 25,7% de 2005 à 2011. A contrario, la proportion de la dette contractée aux conditions de marché évolue de 15,4% sur les dix premières années à 74,3% en moyenne sur les sept années suivantes.

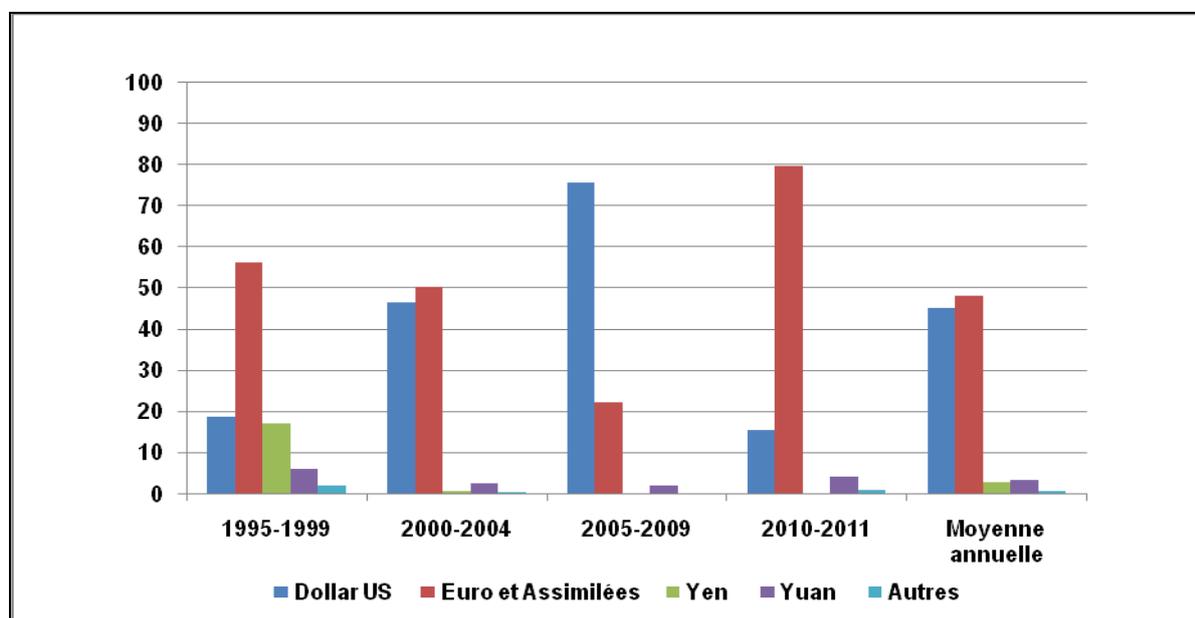
L'évolution des tirages sur financements extérieurs montre un véritable revirement de tendance qui traduit l'exigence de recourir à des financements plus importants et facilement mobilisables pour faire face à l'urgence des besoins exprimés sur les secteurs sociaux et de soutien à la production, à l'instar de la demande en soins hospitaliers, en eau et en électricité. Cette contrainte a été levée par une mobilisation plus importante des financements aux conditions de marché.

Ainsi, face à l'importance et à la nature de ses besoins, le pays a mis en place une stratégie consistant à solliciter davantage le crédit commercial tout en maintenant à leur niveau historique les concours auprès des créanciers bilatéraux et multilatéraux. Aussi, la part de la dette commerciale n'a-t-elle cessé de croître, passant au-dessus des autres catégories de dette dès 2005.

6.1.2 Décaissements sur financements extérieurs par devises

De 1995 à 2011, les tirages sur financements extérieurs d'un montant global de 1550,6 milliards de francs CFA ont été très largement mobilisés en Euro et Dollar, soit 93,4%. Les décaissements en Euro se chiffrent à 761,2 milliards de francs CFA et ceux en Dollar américain à 686,9 milliards de francs CFA. Les tirages effectués en Yuan Renminbi et en Yen japonais se chiffrent respectivement à 49,9 milliards de francs CFA et 42,8 milliards de francs CFA. Ces deux dernières devises représentent 6,0% du montant global des tirages sur FINEX de l'ensemble de la période. Les autres monnaies, quant à elles, totalisent 9,8 milliards de francs CFA, soit 0,6%. Il s'agit du Franc CFA, du Franc Suisse, du Dinar Islamique et des Droits de Tirages Spéciaux.

GRAPHIQUE N°11: REPARTITION PAR MONNAIES DES TIRAGES SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS DE 1995 A 2011 (EN POURCENTAGE)



L'orientation des tirages sur financements extérieurs en devises est marquée par une préférence prononcée pour les prêts en Euro et en Dollar américain. L'analyse sur la période sous revue montre une évolution en deux phases qui conforte la préférence du Gabon pour ces deux devises.

De 1995 à 2001, les tirages sur financements extérieurs libellés en Euro et en Dollar américain s'établissent à 255,8 milliards de francs CFA. Ils représentent en moyenne 80,0% des décaissements réalisés sur cette période. Les emprunts libellés en Euro constituent près de 65,0% de cette enveloppe. Quant aux ressources mobilisées en monnaies asiatiques (Yen et Yuan Renminbi), ils s'élèvent à 59,6 milliards de francs CFA,

constitués pour plus de trois quart d'engagements libellés en Yen. Les engagements libellés dans les autres devises que sont le Franc CFA, le Franc Suisse, le Dinar Islamique et les Droits de Tirages Spéciaux représentent accessoirement 1,3% des tirages mobilisés sur cette sous-période.

Sur la période allant de 2002 à 2011, le montant global des tirages sur financements extérieurs est de 1230,4 milliards de francs CFA. Les tirages en Euro et en Dollar américain représentent 96,9% du montant des tirages sur cette sous-période. Le Dollar américain constitue en moyenne 40,0% de la part de ces deux monnaies. Les fonds mobilisés en Yen et Yuan Renminbi ne représentent plus que 2,7% du montant des décaissements de la période considérée. Ils sont libellés à 98,0% dans la monnaie chinoise. Les autres devises ne constituent que 0,4% des tirages enregistrés sur cette période.

En définitive, la stratégie adoptée par les autorités se caractérise par une préférence des emprunts libellés en Euro et en Dollar américain. Cette tendance est marquée par l'augmentation de la part de ces deux devises dans le montant global décaissé, qui passe de 80,0% à 96,9% entre les deux périodes sous-revue. Toutefois, cette préférence est marquée par une hausse de près de 5,0% en moyenne des emprunts en Dollar américain dont la part passe en moyenne de 35,0% à 40,0%. Cette évolution est notamment soutenue par la forte progression des prêts en Dollar mobilisés auprès des créanciers chinois.

A l'inverse de la préférence marquée pour les engagements en Euro et en Dollar américain, on observe une baisse significative des tirages libellés en Yen et dans les autres monnaies, à l'exception de la part du Yuan Renminbi qui demeure relativement stable sur la période.

6.2. Affectation des décaissements sur financements extérieurs de 1995 à 2011

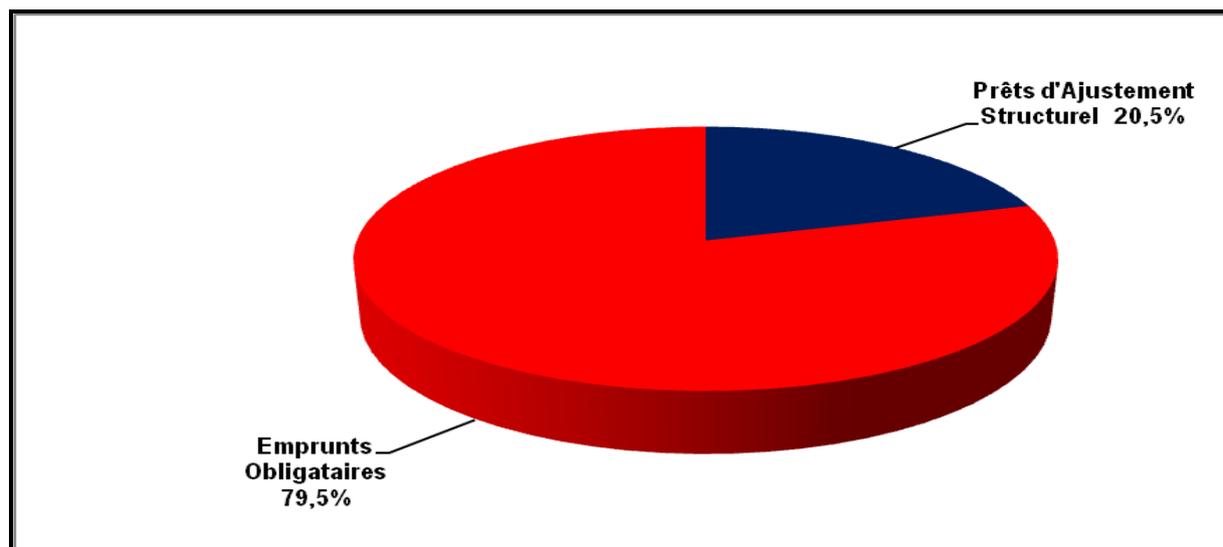
Sur 1550,6 milliards de francs CFA décaissé sur la période 1995-2011, le Gabon a affecté 560,0 milliards de francs CFA aux opérations financières et 990,6 milliards de francs CFA à la réalisation des projets.

6.2.1 Affectation des financements extérieurs aux opérations financières

De 1995 à 2011, le Gabon a affecté 36,8% du montant total des tirages mobilisés sur FINEX aux opérations financières.

L'emprunt obligataire représente l'essentiel de ces opérations financières avec un montant de 445,0 milliards de francs CFA, soit 79,5% des décaissements sur la période. Les prêts d'ajustements structurels s'élèvent à 115,0 milliards de francs CFA, soit 20,5% des tirages affectés aux opérations financières.

GRAPHIQUE N°12: REPARTITION DES TIRAGES SUR OPERATIONS FINANCIERES DE 1995 A 2011 (EN POURCENTAGE)



Les tirages sur financements extérieurs au bénéfice des opérations financières évoluent de façon irrégulière sur la période. En effet, on comptabilise près de 6 interventions très inégalement réparties entre 1995 et 2007 pour les prêts d'ajustement structurel. De même, les fonds décaissés au titre des emprunts obligataires ont été enregistrés uniquement en 2007.

En définitive, il ressort de cette analyse que la mobilisation des financements extérieurs concernant les opérations financières n'obéit pas à une stratégie spécifique. En effet, l'opération de refinancement de 2007 s'est faite de manière ponctuelle et la mobilisation des emprunts pour le financement des programmes d'ajustement structurel découle des arrangements avec les institutions financières internationales dans le cadre du soutien à ces programmes. Cette dernière ne peut en conséquence s'intégrer dans une stratégie nationale volontariste de mobilisation des prêts extérieurs.

6.2.2 Affectation des financements extérieurs aux projets

Sur l'ensemble de la période, le Gabon a affecté 990,6 milliards de FCFA au financement de projets.

Selon la nature des projets, l'affectation des financements extérieurs révèle que sur toute la période 1995-2011, les ressources d'emprunt ont été utilisées pour financer les infrastructures à hauteur de 900,0 milliards de francs CFA, les équipements pour 54,0 milliards de francs CFA et les services pour 36,6 milliards de francs CFA. En moyenne, 90,8% des emprunts pour projets ont été affectés à la réalisation des infrastructures, 5,5% aux équipements et 3,7% aux services. Cette répartition est restée quasiment inchangée sur toute la période.

L'Etat a consacré en moyenne par an 37,1 milliards de francs CFA aux secteurs de soutien à la production. Ainsi, les financements au bénéfice de la route concentrent

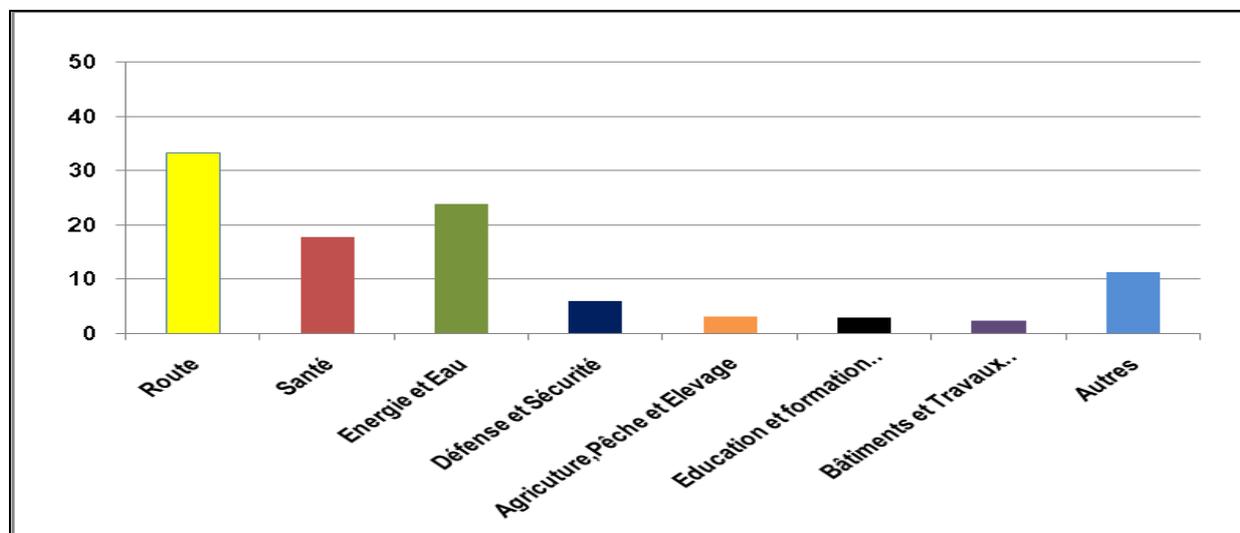
84,0%, contre 16,0% pour l'eau et l'électricité. Toutefois, cette tendance s'est rééquilibrée à partir de 2006.

L'affectation du reste des tirages au profit des autres infrastructures est demeurée constante avec en moyenne annuelle 12,2 milliards de francs CFA pour le secteur de la santé, 2,6 milliards de francs CFA pour le secteur de l'éducation et près de 1,1 milliard de francs CFA pour les autres secteurs.

S'agissant des tirages affectés à l'équipement, ils ont été orientés prioritairement vers les secteurs de la sécurité et de la santé, notamment dans les domaines de la logistique militaire, de la surveillance côtière et de l'équipement sanitaire.

Enfin, les tirages sur financements extérieurs en faveur des services se chiffrent en moyenne annuelle à 2,2 milliards de francs CFA. Ils ont été très largement destinés à l'assistance technique au bénéfice des secteurs de la forêt, des mines, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les financements consacrés aux études de projets ne représentant que 0,6% sur l'ensemble de la période.

GRAPHIQUE N°13: REPARTITION PAR SECTEURS DES TIRAGES SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS DE 1995 A 2011 (EN POURCENTAGE)



En somme, l'examen de l'orientation stratégique des financements extérieurs sur la période 1995-2011 laisse apparaître trois grandes tendances.

Primo, une préférence marquée sur la dernière décennie pour les financements auprès des partenaires commerciaux, en dépit de leur coût plus élevé comparativement aux prêts bilatéraux et multilatéraux. Ce choix se justifie par le besoin de bénéficier des facilités de mobilisations des fonds en adéquation avec l'urgence des projets à mettre en œuvre.

Deuxio, le maintien d'un financement très largement contracté en Euro et en Dollar américain. Cette orientation correspond au souci de maîtriser le risque de change attaché au portefeuille de la dette publique. En effet, ces deux devises évoluent

généralement de manière inverse et permettent d'assurer une concordance entre les engagements extérieurs de l'Etat et ses revenus d'exportation.

Tertio, une affectation prioritairement destinée aux secteurs de soutien aux activités de production. En effet, les financements sont majoritairement destinés au développement des infrastructures routières. Toutefois, on observe sur la fin de la période une augmentation de la mobilisation des fonds au profit des secteurs de la santé, de l'eau et de l'électricité.

CONCLUSION

En 2012, on enregistre des changements significatifs en matière de politique d'endettement et de gestion de la dette publique.

Au plan juridique, il convient de noter les nouvelles dispositions dans la loi de finances qui précisent que désormais seul le Ministre en charge de l'économie est habilité à conclure et à signer au nom et pour le compte de l'Etat les emprunts et conventions de dette. De même, il est clairement indiqué que l'objectif de la gestion de la dette publique vise à assurer le financement de l'Etat au moindre coût avec un minimum de risque tout en respectant les contraintes fixées par les politiques monétaire et budgétaire et d'une manière qui favorise le développement du marché intérieur. Enfin, la mise en place d'un cadre d'exécution des investissements cofinancés, fixé par le décret n°0030/PR/MEEDD/MBCFPRE, comportant quatre étapes à savoir, la mise à disposition des fonds de contrepartie et leur exécution, la mobilisation des financements extérieurs et leur exécution.

Au niveau institutionnel, les évolutions concernent la mise en œuvre du plan de réforme de la chaîne dette aux normes et pratiques internationales consécutif à l'évaluation du système de gestion de la dette publique (DeMPA).

En ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie d'endettement public en 2012, les prêts contractés ont totalisé 271,3 milliards de francs CFA et ont été signés en majorité avec les créanciers multilatéraux pour 72,2% du total des engagements. En phase avec la politique de soutien à l'économie et de promotion des secteurs sociaux, ces nouveaux engagements ont été entièrement consacrés aux projets d'infrastructures dans les secteurs de la route, de la santé et des télécommunications.

Les tirages sur financements extérieurs se sont élevés à 184,9 milliards de francs CFA. Ils ont été enregistrés auprès des bailleurs bilatéraux et multilatéraux pour respectivement 31,4% et 29,9% du total des décaissements. Les prêts commerciaux sont prépondérants avec 38,7%. L'affectation de ces ressources a été conforme aux orientations du Gouvernement dans le cadre de sa politique de soutien à la production. En effet, la réalisation des infrastructures, notamment dans les domaines de la communication et la production énergétique absorbe 95,9% des tirages sur les ressources d'emprunts.

Les termes des décaissements sur FINEX observés en 2012 apparaissent meilleurs que ceux prescrits par la stratégie. Ainsi, la maturité moyenne et le différé moyen se sont établis respectivement à 15,8 ans et 4,8 ans. Le taux d'intérêt moyen est ressorti à 2,3%.

Dans l'ensemble, l'exécution de la stratégie d'endettement 2012 a permis de maîtriser le niveau d'endettement du pays. Le taux d'endettement est demeuré au même niveau que l'année précédente, se situant à 16,4%. La pression du service de la dette sur les recettes budgétaires enregistre une légère hausse, passant de 11,7% à 12,9%. Quant à la charge de la dette sur les recettes budgétaires, elle baisse de 20 points de base, passant de 3,0% à 2,8%.

En ce qui concerne l'exécution des opérations, le service de la dette publique a été arrêté à 338,6 milliards de francs CFA, soit 264,8 milliards de francs CFA de montant dû au titre du principal et 73,8 milliards de francs CFA d'intérêts, commissions et frais divers. Les engagements extérieurs et intérieurs s'établissent respectivement à 259,1 milliards de francs CFA et 79,5 milliards de francs CFA, soit 76,5% et 23,5% du service total.

L'encours de la dette publique à fin 2012 se chiffre à 1484,1 milliards de francs CFA, dont 57,0 milliards de francs CFA au titre de la dette intérieure. L'encours de la dette publique est composé à 47,4% d'engagements à taux de change fixe et à 52,6% d'engagements à taux de change flottant. Les prêts contractés à taux d'intérêt fixe représentent 64,1% et ceux à taux d'intérêt variable représentent 35,9%. La maturité moyenne du portefeuille de la dette publique est de 7,8 ans. Le stock de la dette publique demeure fortement influencé par les caractéristiques de l'emprunt obligataire Gabon 2007-2017 en Dollar américain.

ANNEXES

TABLEAU N°11 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS PAR PROJET EN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|--|--------------|
| Aménagement Route Nationale 1 (RN1) | 7,3 |
| Route Akiéni-Okondja | 9,8 |
| Route Ndjolé- Medoumane | 8,9 |
| Route Koumameyong - Ovan | 9,4 |
| Reconstruction du Pont d'Oloumi | 0,4 |
| Programme Routier Phase 1 | 31,8 |
| Projet Grand Poubara | 40,3 |
| Centrale Alénakiri | 7,4 |
| Hôpital Universitaire d'Owendo | 16,2 |
| Construction Bâtiments CHL | 2,8 |
| Plan de Développement Sanitaire | 0,7 |
| Centre Pénitencier | 0,3 |
| Assainissement Libreville | 1,4 |
| Assainissement Port-Gentil | 0,2 |
| Projet de Développement Agricole | 1,7 |
| Extension Aménagement Petits Permis Forestiers | 1,5 |
| Projet d'Appui Secteur Pêche | 1,6 |
| Aménagement des Aéroports | 0,2 |
| Projet Aéroports 2005 | 1,5 |
| Assistance Technique | 0,6 |
| Infrastructures Locales | 0,9 |
| Centre Universitaire Phase 2 | 16,5 |
| Réseau Administration Gabonaise | 8,8 |
| Réseau Electrique Interconnecté Woleu Ntem | 11,6 |
| Restructuration Réseau Eau Libreville | 3,0 |
| Total Décaissements sur Financements Extérieurs | 184,9 |

TABLEAU N°12 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS PAR TYPE DE PROJET EN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|--|--------------|
| Infrastructures | 177,2 |
| Autres | 7,7 |
| Total Décaissements sur Financements Extérieurs | 184,9 |

TABLEAU N°13 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIES EN 2012

En Millions de Devises

| | Principal | Intérêts | Total |
|------------|-----------|----------|----------|
| Euros | 193,5 | 36,9 | 230,5 |
| Dollars US | 34,4 | 84,2 | 118,6 |
| GBP | 26,6 | 0,0 | 26,6 |
| JPY | 768,4 | 84,8 | 853,2 |
| IDI | 4,8 | 3,0 | 7,8 |
| CNY | 34,3 | 13,1 | 47,4 |
| DTS | 0,1 | 0,0 | 0,1 |
| KWD | 0,3 | 0,0 | 0,3 |
| CHF | 0,2 | 0,0 | 0,2 |
| XAF | 85 824,9 | 1 734,1 | 87 559,0 |

TABLEAU N°14 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIES EN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Principal | Intérêts | Total |
|---|--------------|-------------|--------------|
| Euros | 126,9 | 24,2 | 151,2 |
| Dollars US | 17,7 | 43,7 | 61,5 |
| GBP | 22,0 | 0,0 | 22,0 |
| JPY | 5,0 | 0,6 | 5,5 |
| IDI | 3,7 | 2,4 | 6,1 |
| CNY | 2,9 | 1,1 | 4,0 |
| DTS | 0,1 | 0,0 | 0,1 |
| KWD | 0,5 | 0,1 | 0,6 |
| CHF | 0,1 | 0,0 | 0,1 |
| XAF | 85,8 | 1,7 | 87,6 |
| Total Service de la Dette Publique | 264,8 | 73,8 | 338,6 |

TABLEAU N°15 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE DE 2007 A 2012

En Milliards de Francs CFA

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------------------------------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|
| Dettes Extérieures | 344,6 | 967,9 | 221,2 | 254,0 | 209,3 | 259,1 |
| <i>Principale</i> | 252,3 | 885,6 | 156,8 | 184,7 | 143,4 | 186,8 |
| <i>Intérêts</i> | 92,3 | 82,3 | 64,4 | 69,3 | 65,9 | 72,3 |
| Dettes Bilatérales | 240,9 | 811,3 | 59,4 | 42,1 | 46,3 | 46,4 |
| <i>Principale</i> | 166,3 | 786,8 | 47,3 | 32,8 | 36,4 | 36,9 |
| <i>Intérêts</i> | 74,6 | 24,5 | 12,1 | 9,3 | 9,9 | 9,5 |
| <i>dont Club de Paris</i> | 219,8 | 96,3 | 45,7 | 28,6 | 29,7 | 28,0 |
| <i>Principale</i> | 148,7 | 75,0 | 36,7 | 23,4 | 25,4 | 25,1 |
| <i>Intérêts</i> | 71,1 | 21,2 | 9,0 | 5,2 | 4,3 | 3,0 |
| Dettes Multilatérales | 36,7 | 33,5 | 39,1 | 35,3 | 36,1 | 31,3 |
| <i>Principale</i> | 25,8 | 26,1 | 29,8 | 27,7 | 28,6 | 23,9 |
| <i>Intérêts</i> | 10,9 | 7,5 | 9,3 | 7,6 | 7,5 | 7,5 |
| Dettes Commerciales | 67,0 | 83,3 | 68,7 | 127,7 | 90,4 | 144,2 |
| <i>Principale</i> | 60,3 | 72,7 | 60,2 | 112,2 | 76,5 | 126,1 |
| <i>Intérêts</i> | 6,8 | 10,6 | 8,5 | 15,5 | 13,9 | 18,2 |
| Marché Financier International | 0,0 | 39,7 | 54,0 | 48,9 | 36,5 | 37,2 |
| <i>Principale</i> | 0,0 | 0,0 | 19,5 | 12,1 | 1,9 | 0,0 |
| <i>Intérêts</i> | 0,0 | 39,7 | 34,5 | 36,8 | 34,6 | 37,2 |
| Dettes Intérieures | 75,3 | 103,0 | 204,7 | 251,6 | 56,0 | 79,5 |
| <i>Principale</i> | 73,0 | 97,7 | 199,0 | 247,0 | 53,7 | 78,0 |
| <i>Intérêts</i> | 2,3 | 5,3 | 5,7 | 4,6 | 2,3 | 1,5 |
| Bancaire | 13,8 | 19,3 | 65,6 | 70,7 | 9,6 | 30,7 |
| <i>Principale</i> | 13,0 | 17,9 | 63,7 | 68,2 | 9,6 | 30,7 |
| <i>Intérêts</i> | 0,8 | 1,4 | 1,9 | 2,5 | 0,0 | 0,0 |
| Divers | 44,5 | 56,4 | 36,8 | 38,9 | 27,2 | 9,9 |
| <i>Principale</i> | 43,7 | 56,2 | 36,8 | 38,9 | 27,2 | 9,9 |
| <i>Intérêts</i> | 0,8 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Moratoires | 17,0 | 13,4 | 85,0 | 126,4 | 3,3 | 23,8 |
| <i>Principale</i> | 16,3 | 13,2 | 85,0 | 126,4 | 3,3 | 23,8 |
| <i>Intérêts</i> | 0,7 | 0,2 | | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Marché Financier Régional | 0,0 | 14,0 | 17,4 | 15,7 | 15,9 | 15,1 |
| <i>Principale</i> | 0,0 | 10,4 | 13,6 | 13,6 | 13,6 | 13,6 |
| <i>Intérêts</i> | 0,0 | 3,6 | 3,8 | 2,1 | 2,3 | 1,5 |
| Total Service de la Dette Publique | 419,9 | 1 071,0 | 425,9 | 505,6 | 265,3 | 338,6 |
| <i>Principale</i> | 325,3 | 983,3 | 355,8 | 431,7 | 197,1 | 264,8 |
| <i>Intérêts</i> | 94,6 | 87,7 | 70,1 | 73,9 | 68,2 | 73,8 |

TABLEAU N°16 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CLASSES DE DETTE DE 2007 A 2012

En Milliards de Francs CFA

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------|---------|-------|-------|-------|-------|
| Dettes Extérieures | 344,5 | 967,7 | 221,0 | 254,0 | 209,3 | 259,1 |
| <i>Principal</i> | 252,2 | 885,5 | 156,7 | 184,7 | 143,4 | 186,8 |
| <i>Intérêts</i> | 92,2 | 82,2 | 64,3 | 69,3 | 65,9 | 72,3 |
| Dettes Non Précédemment Rééchelonné (NPRD) | 0,7 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| <i>Principal</i> | 0,7 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| <i>Intérêts</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Dettes Rééchelonnées Club de Paris (CP) | 219,8 | 795,6 | 45,7 | 28,6 | 29,7 | 28,0 |
| <i>Principal</i> | 148,7 | 774,4 | 36,7 | 23,4 | 25,4 | 25,1 |
| <i>Intérêts</i> | 71,0 | 21,2 | 9,0 | 5,2 | 4,3 | 3,0 |
| Club de Paris 5 (CP5) | 93,1 | 14,8 | 14,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Principal</i> | 76,5 | 13,1 | 13,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Intérêts</i> | 16,6 | 1,7 | 1,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Club de Paris 6 (CP6) | 56,6 | 8,6 | 7,3 | 6,4 | 6,3 | 3,7 |
| <i>Principal</i> | 41,8 | 6,9 | 5,9 | 5,6 | 5,7 | 3,3 |
| <i>Intérêts</i> | 14,8 | 1,7 | 1,4 | 0,8 | 0,7 | 0,4 |
| Club de Paris 7 (CP7) | 44,6 | 7,7 | 8,4 | 9,6 | 10,9 | 12,7 |
| <i>Principal</i> | 30,4 | 5,4 | 6,3 | 8,3 | 9,9 | 12,2 |
| <i>Intérêts</i> | 14,2 | 2,3 | 2,1 | 1,3 | 0,9 | 0,4 |
| Club de Paris 8 (CP8) | 25,5 | 764,5 | 15,1 | 12,5 | 12,5 | 11,7 |
| <i>Principal</i> | 0,0 | 749,0 | 10,6 | 9,5 | 9,8 | 9,5 |
| <i>Intérêts</i> | 25,5 | 15,5 | 4,5 | 3,0 | 2,7 | 2,2 |
| Dettes Post Date Butoir (PCOD) | 48,9 | 45,7 | 39,0 | 58,6 | 59,8 | 90,5 |
| <i>Principal</i> | 40,2 | 35,3 | 29,5 | 42,8 | 45,8 | 71,6 |
| <i>Intérêts</i> | 8,7 | 10,4 | 9,5 | 15,9 | 14,0 | 18,8 |
| Dettes Divers (Divers) | 25,9 | 41,9 | 24,2 | 72,7 | 36,6 | 59,9 |
| <i>Principal</i> | 25,5 | 41,5 | 24,2 | 72,7 | 36,4 | 59,7 |
| <i>Intérêts</i> | 0,4 | 0,4 | 0,0 | 0,0 | 0,2 | 0,2 |
| Dettes Autres Bilatérales | 7,9 | 10,8 | 18,8 | 9,6 | 10,2 | 12,0 |
| <i>Principal</i> | 7,0 | 7,9 | 16,8 | 5,8 | 5,0 | 6,3 |
| <i>Intérêts</i> | 0,9 | 3,0 | 2,0 | 3,8 | 5,2 | 5,7 |
| Club de Londres | 4,7 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Principal</i> | 4,4 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Intérêts</i> | 0,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Dettes Multilatérales | 36,6 | 33,5 | 39,1 | 35,3 | 36,1 | 31,3 |
| <i>Principal</i> | 25,7 | 26,1 | 29,8 | 27,7 | 28,6 | 23,9 |
| <i>Intérêts</i> | 10,9 | 7,5 | 9,3 | 7,6 | 7,5 | 7,5 |
| Emprunt Obligataire USD | 0,0 | 39,8 | 54,0 | 48,9 | 36,5 | 37,2 |
| <i>Principal</i> | 0,0 | 0,1 | 19,5 | 12,1 | 2,0 | 0,0 |
| <i>Intérêts</i> | 0,0 | 39,7 | 34,5 | 36,8 | 34,6 | 37,2 |
| Dettes Intérieures | 75,2 | 103,0 | 204,7 | 251,6 | 56,0 | 79,5 |
| <i>Principal</i> | 73,0 | 97,7 | 199,0 | 247,0 | 53,7 | 78,0 |
| <i>Intérêts</i> | 2,2 | 5,3 | 5,7 | 4,7 | 2,3 | 1,5 |
| Bancaire | 13,8 | 19,3 | 65,6 | 70,7 | 9,6 | 30,7 |
| <i>Principal</i> | 13,0 | 17,9 | 63,7 | 68,2 | 9,6 | 30,7 |
| <i>Intérêts</i> | 0,8 | 1,4 | 1,9 | 2,5 | 0,0 | 0,0 |
| Divers | 44,5 | 56,4 | 36,8 | 38,9 | 27,2 | 9,9 |
| <i>Principal</i> | 43,7 | 56,2 | 36,8 | 38,9 | 27,2 | 9,9 |
| <i>Intérêts</i> | 0,8 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Moratoires | 16,9 | 13,4 | 85,0 | 126,4 | 3,3 | 23,8 |
| <i>Principal</i> | 16,3 | 13,2 | 85,0 | 126,4 | 3,3 | 23,8 |
| <i>Intérêts</i> | 0,6 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Emprunt Obligataire XAF | 0,0 | 14,0 | 17,4 | 15,7 | 15,9 | 15,1 |
| <i>Principal</i> | 0,0 | 10,4 | 13,6 | 13,6 | 13,6 | 13,6 |
| <i>Intérêts</i> | 0,0 | 3,6 | 3,8 | 2,1 | 2,3 | 1,5 |
| Total Service de la Dette Publique | 419,7 | 1 070,7 | 425,7 | 505,6 | 265,3 | 338,6 |
| <i>Principal</i> | 325,2 | 983,2 | 355,7 | 431,7 | 197,2 | 264,8 |
| <i>Intérêts</i> | 94,5 | 87,6 | 70,0 | 74,0 | 68,1 | 73,8 |

TABLEAU N° 17 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE PAR PAYS ET TYPES DE PRÊT EN 2012

En Milliards de F.CFA

| | Principal | Intérêts | Total |
|---|--------------|-------------|--------------|
| France | 22,1 | 5,1 | 27,2 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 11,2 | 1,7 | 12,9 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 10,9 | 3,4 | 14,3 |
| Allemagne | 21,8 | 3,0 | 24,8 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 15,3 | 2,1 | 17,4 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 6,4 | 0,9 | 7,3 |
| Etats-Unis | 3,1 | 0,1 | 3,2 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 3,1 | 0,1 | 3,2 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Grande Bretagne | 29,4 | 0,2 | 29,6 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 29,4 | 0,2 | 29,6 |
| Chine | 4,4 | 5,4 | 9,8 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 2,9 | 5,2 | 8,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 1,5 | 0,3 | 1,8 |
| Espagne | 19,8 | 4,6 | 24,4 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,1 | 0,0 | 0,1 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 19,6 | 4,6 | 24,2 |
| Belgique | 17,7 | 4,7 | 22,4 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,4 | 0,0 | 0,4 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 17,4 | 4,6 | 22,0 |
| Suisse | 30,3 | 0,0 | 30,3 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 30,3 | 0,0 | 30,3 |
| Canada | 1,8 | 0,1 | 1,9 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 1,8 | 0,1 | 1,9 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Japon | 1,5 | 0,3 | 1,8 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 1,5 | 0,3 | 1,8 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autriche | 1,8 | 2,1 | 3,9 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 1,8 | 2,1 | 3,9 |
| Pays-Bas | 2,6 | 0,1 | 2,7 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 2,6 | 0,1 | 2,7 |
| Israël | 4,7 | 1,8 | 6,5 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 4,7 | 1,8 | 6,5 |
| Corée du Sud | 1,4 | 0,2 | 1,6 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 1,4 | 0,2 | 1,6 |
| Inde | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Koweït | 0,5 | 0,1 | 0,6 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,5 | 0,1 | 0,6 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Emprunt Obligataire USD | 0,0 | 37,2 | 37,2 |
| Organismes multilatéraux | 23,9 | 7,5 | 31,3 |
| Total Service de la Dette Extérieure | 186,8 | 72,3 | 259,1 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 36,9 | 9,5 | 46,4 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 126,1 | 18,2 | 144,2 |
| <i>Emprunt Obligataire USD</i> | 0,0 | 37,2 | 37,2 |
| <i>Organismes multilatéraux</i> | 23,9 | 7,5 | 31,3 |

TABLEAU N°18 : ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE PAR PAYS ET TYPES DE PRÊT A FIN 2012
En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|---------------------------------------|----------------|
| France | 168,1 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 75,2 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 93,0 |
| Allemagne | 42,4 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 33,8 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 8,6 |
| Etats-Unis | 22,4 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 6,5 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 16,0 |
| Grande Bretagne | 2,7 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 2,7 |
| Chine | 224,3 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 220,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 4,4 |
| Espagne | 117,5 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,2 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 117,3 |
| Belgique | 78,3 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,9 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 77,5 |
| Canada | 6,4 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 6,4 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 0,0 |
| Autriche | 16,5 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 16,5 |
| Japon | 4,4 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 4,4 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 0,0 |
| Suisse | 9,1 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 9,1 |
| Israël | 52,5 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 52,5 |
| Koweït | 1,7 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 1,7 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 0,0 |
| Corée du Sud | 2,4 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 0,0 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 2,4 |
| Inde | 2,2 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 2,2 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 0,0 |
| Marché Financier International | 434,1 |
| Organismes multilatéraux | 242,0 |
| Total Dette Extérieure | 1 427,1 |
| <i>Prêts gouvernementaux</i> | 351,2 |
| <i>Prêts commerciaux</i> | 399,8 |
| <i>Marché Financier International</i> | 434,1 |
| <i>Organismes multilatéraux</i> | 242,0 |

TABLEAU N° 19 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR TYPE DE TAUX D'INTERET A FIN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|---|----------------|
| Fixe | 951,6 |
| Variable | 532,5 |
| <i>Euribor-6mois</i> | 408,7 |
| <i>Euribor-3mois</i> | 26,8 |
| <i>Libor - 3mois</i> | 8,2 |
| <i>Libor - 6mois</i> | 75,2 |
| <i>TEC 10</i> | 8,3 |
| <i>Autres</i> | 5,3 |
| Total Encours de la Dette Publique | 1 484,1 |

TABLEAU N°20 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NIVEAU DE TAUX D'INTÊRET A FIN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|---|----------------|
| 0% | 102,4 |
| 0,0 à 3% | 724,8 |
| 3,0 à 6% | 219,0 |
| 6,0 à 10% | 437,9 |
| Total Encours de la Dette Publique | 1 484,1 |

TABLEAU N° 21 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MATURITE RESTANTE A FIN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|---|----------------|
| 0 à 2 ans | 72,4 |
| 2,0 à 5 ans | 652,8 |
| 5,0 à 10 ans | 289,6 |
| 10,0 à 20 ans | 461,9 |
| Plus de 20 ans | 7,4 |
| Total Encours de la Dette Publique | 1 484,1 |

TABLEAU N° 22 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR SECTEURS A FIN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|------------------------------------|----------------|
| Route | 260,7 |
| Santé | 141,5 |
| Eau | 16,7 |
| Electricité | 266,4 |
| Agriculture, Elevage et Pêche | 12,1 |
| Education et Formation Prof. | 10,8 |
| Communication et Télécom. | 13,6 |
| Economie et Finances | 634,4 |
| Ports et Aéroports | 8,7 |
| Transport | 2,5 |
| Habitat et Logement | 2,2 |
| Sports | 35,3 |
| Défense et Sécurité | 39,1 |
| Foret et Environnement | 12,3 |
| Mines | 0,5 |
| Bâtiments et Travaux Publics (BTP) | 27,4 |
| Total Encours | 1 484,1 |

TABLEAU N° 23 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR AFFECTAIONS A FIN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | Montant |
|---|----------------|
| Swaps | 447,7 |
| Rééchelonnements | 57,7 |
| Reprises de Dettes | 51,0 |
| Projets | 927,6 |
| Total Encours de la Dette Publique | 1 484,1 |

TABLEAU N°24 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE DE 2007 A 2012

En Milliards de Francs CFA

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes Extérieures | 1 924,9 | 1 033,0 | 1 112,2 | 1 201,8 | 1 394,3 | 1 427,1 |
| Dettes Bilatérales | 1 167,5 | 273,3 | 265,0 | 306,8 | 337,3 | 349,0 |
| <i>dont Club de Paris</i> | <i>1 078,6</i> | <i>165,6</i> | <i>126,6</i> | <i>107,0</i> | <i>82,4</i> | <i>57,7</i> |
| Dettes Multilatérales | 163,4 | 157,9 | 188,6 | 189,2 | 222,6 | 242,0 |
| Dettes Commerciales | 149,0 | 161,7 | 246,2 | 270,9 | 390,4 | 402,0 |
| Marché Financier International | 445,0 | 440,1 | 412,4 | 434,9 | 444,0 | 434,1 |
| Dettes Intérieures | 140,6 | 147,6 | 256,0 | 89,4 | 56,6 | 57,0 |
| Dettes Bancaires | 19,1 | 0,3 | 77,2 | 10,8 | 1,6 | 5,0 |
| Dettes Diverses | 114,1 | 66,0 | 77,4 | 33,7 | 27,3 | 16,0 |
| Dettes Moratoires | 7,5 | 13,5 | 47,0 | 4,2 | 0,5 | 22,4 |
| Marché Financier Régional | 0,0 | 67,9 | 54,4 | 40,8 | 27,2 | 13,6 |
| Total Dettes Publiques | 2 065,5 | 1 180,6 | 1 368,3 | 1 291,2 | 1 450,9 | 1 484,1 |

TABLEAU N°25 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CLASSES DE PRÊT DE 2007 A 2012

En Milliards de Francs CFA

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes Extérieures | 1 924,9 | 1 033,0 | 1 112,1 | 1 201,8 | 1 394,3 | 1 427,3 |
| Dettes Non Précédemment Rééchelonnées (NPRD) | 1,5 | 1,3 | 0,9 | 0,7 | 0,5 | 0,5 |
| Dettes Rééchelonnées Club de Paris (CP) | 1 078,6 | 165,6 | 126,5 | 107,0 | 82,4 | 57,7 |
| <i>Club de Paris 5 (CP5)</i> | <i>179,1</i> | <i>13,2</i> | <i>0,0</i> | <i>0,0</i> | <i>0,0</i> | <i>0,0</i> |
| <i>Club de Paris 6 (CP6)</i> | <i>175,9</i> | <i>20,5</i> | <i>14,2</i> | <i>9,5</i> | <i>3,4</i> | <i>0,0</i> |
| <i>Club de Paris 7 (CP7)</i> | <i>266,8</i> | <i>36,4</i> | <i>29,6</i> | <i>22,1</i> | <i>12,8</i> | <i>0,0</i> |
| <i>Club de Paris 8 (CP8)</i> | <i>456,7</i> | <i>95,5</i> | <i>82,8</i> | <i>75,4</i> | <i>66,2</i> | <i>57,7</i> |
| Dettes Post Date Butoir (PCOD) | 171,5 | 187,0 | 200,9 | 301,2 | 422,0 | 444,6 |
| Dettes Diverses (Divers) | 23,2 | 10,9 | 16,5 | 5,7 | 22,2 | 17,8 |
| Dettes Autres Bilatérales | 41,8 | 70,3 | 166,2 | 163,1 | 200,6 | 230,7 |
| Dettes Multilatérales | 163,4 | 157,9 | 188,6 | 189,2 | 222,6 | 242,0 |
| Marché Financier International | 445,0 | 440,1 | 412,4 | 434,9 | 444,0 | 434,1 |
| Dettes Intérieures | 140,6 | 147,6 | 256,0 | 89,4 | 56,6 | 57,0 |
| Dettes Bancaires | 19,1 | 0,3 | 77,2 | 10,8 | 1,6 | 5,0 |
| Dettes Diverses | 114,1 | 66,0 | 77,4 | 33,7 | 27,3 | 38,2 |
| Dettes Moratoires | 7,5 | 13,5 | 47,0 | 4,2 | 0,5 | 0,2 |
| Marché Financier Régional | 0,0 | 67,9 | 54,4 | 40,8 | 27,2 | 13,6 |
| Total Encours de la Dette Publique | 2 065,5 | 1 180,6 | 1 368,1 | 1 291,2 | 1 450,9 | 1 484,1 |

TABLEAU N°26 : SERVICE PAR MONNAIES DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2012

En Millions de Devises

| | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-----|-----------|----------|---------|---------|---------|-------|-------|
| EUR | Principal | 200,8 | 138,4 | 129,8 | 127,0 | 100,0 | 60,4 |
| | Intérêts | 23,2 | 18,9 | 15,1 | 11,3 | 7,6 | 5,1 |
| | Total | 224,0 | 157,3 | 144,9 | 138,3 | 107,6 | 65,5 |
| USD | Principal | 31,2 | 29,8 | 45,3 | 39,0 | 911,4 | 34,5 |
| | Intérêts | 82,4 | 82,0 | 81,6 | 80,6 | 79,7 | 7,2 |
| | Total | 113,6 | 111,8 | 126,9 | 119,6 | 991,1 | 41,7 |
| IDI | Principal | 5,4 | 5,3 | 4,9 | 3,2 | 3,2 | 3,2 |
| | Intérêts | 1,6 | 1,4 | 1,1 | 0,9 | 0,7 | 0,5 |
| | Total | 7,0 | 6,6 | 6,0 | 4,1 | 3,9 | 3,8 |
| JPY | Principal | 331,0 | 118,2 | 118,2 | 118,2 | 118,2 | 118,2 |
| | Intérêts | 3,9 | 3,2 | 2,7 | 2,1 | 1,5 | 0,9 |
| | Total | 334,9 | 121,4 | 120,8 | 120,2 | 119,6 | 119,0 |
| CHF | Principal | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Intérêts | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Total | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| CNY | Principal | 98,0 | 35,9 | 75,3 | 73,7 | 73,7 | 73,7 |
| | Intérêts | 18,9 | 16,0 | 16,0 | 14,8 | 13,5 | 12,3 |
| | Total | 117,0 | 51,9 | 91,3 | 88,5 | 87,3 | 86,0 |
| SDR | Principal | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| | Intérêts | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Total | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| KWD | Principal | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| | Intérêts | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Total | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| XAF | Principal | 44 169,0 | 8 775,1 | 8 775,1 | 4 371,0 | 371,0 | 371,0 |
| | Intérêts | 1 676,8 | 682,5 | 435,4 | 188,3 | 161,4 | 134,5 |
| | Total | 45 845,8 | 9 457,5 | 9 210,4 | 4 559,3 | 532,4 | 505,5 |

TABLEAU N°27 : SERVICE PAR MONNAIES DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2012

En Milliards de F.CFA

| | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-------|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|------|
| EUR | Principal | 131,7 | 90,8 | 85,2 | 83,3 | 65,6 | 39,6 |
| | Intérêts | 15,2 | 12,4 | 9,9 | 7,4 | 5,0 | 3,3 |
| | Total | 146,9 | 103,2 | 95,1 | 90,7 | 70,6 | 43,0 |
| USD | Principal | 15,5 | 14,8 | 22,5 | 19,3 | 452,4 | 17,1 |
| | Intérêts | 40,9 | 40,7 | 40,5 | 40,0 | 39,6 | 3,6 |
| | Total | 56,4 | 55,5 | 63,0 | 59,4 | 492,0 | 20,7 |
| IDI | Principal | 4,1 | 4,0 | 3,7 | 2,5 | 2,5 | 2,5 |
| | Intérêts | 1,2 | 1,0 | 0,8 | 0,7 | 0,5 | 0,4 |
| | Total | 5,4 | 5,1 | 4,6 | 3,1 | 3,0 | 2,9 |
| JPY | Principal | 1,9 | 0,7 | 0,7 | 0,7 | 0,7 | 0,7 |
| | Intérêts | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Total | 1,9 | 0,7 | 0,7 | 0,7 | 0,7 | 0,7 |
| CHF | Principal | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Intérêts | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Total | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| CNY | Principal | 7,7 | 2,8 | 5,9 | 5,8 | 5,8 | 5,8 |
| | Intérêts | 1,5 | 1,3 | 1,3 | 1,2 | 1,1 | 1,0 |
| | Total | 9,2 | 4,1 | 7,2 | 7,0 | 6,9 | 6,8 |
| SDR | Principal | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| | Intérêts | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Total | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| KWD | Principal | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| | Intérêts | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 0,0 |
| | Total | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| XAF | Principal | 44,2 | 8,8 | 8,8 | 4,4 | 0,4 | 0,4 |
| | Intérêts | 1,7 | 0,7 | 0,4 | 0,2 | 0,2 | 0,1 |
| | Total | 45,8 | 9,5 | 9,2 | 4,6 | 0,5 | 0,5 |
| Total | Principal | 205,4 | 122,1 | 127,0 | 116,2 | 527,5 | 66,2 |
| | Intérêts | 60,6 | 56,2 | 53,0 | 49,5 | 46,4 | 8,5 |
| | Total | 266,0 | 178,3 | 180,0 | 165,7 | 573,9 | 74,7 |

TABLEAU N°28 : SERVICE PAR CATEGORIES DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2012

En Milliards de Francs CFA

| | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--------------------------------|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|------|
| Dettes Extérieures | Principal | 169,2 | 113,7 | 118,6 | 112,2 | 527,5 | 66,2 |
| | Intérêts | 59,2 | 55,7 | 52,8 | 49,5 | 46,4 | 8,5 |
| | Total | 228,4 | 169,5 | 171,4 | 161,7 | 573,9 | 74,7 |
| Dettes Bilatérales | Principal | 44,2 | 16,8 | 31,1 | 30,9 | 30,9 | 31,0 |
| | Intérêts | 9,8 | 9,1 | 8,7 | 7,8 | 6,8 | 5,9 |
| | Total | 54,0 | 25,9 | 39,8 | 38,6 | 37,8 | 37,0 |
| Dettes Multilatérales | Principal | 28,9 | 24,2 | 21,4 | 19,1 | 19,0 | 17,3 |
| | Intérêts | 2,4 | 2,1 | 1,8 | 1,5 | 1,3 | 1,1 |
| | Total | 31,3 | 26,3 | 23,2 | 20,6 | 20,3 | 18,4 |
| Dettes Commerciales | Principal | 96,1 | 72,7 | 66,1 | 62,3 | 43,5 | 17,9 |
| | Intérêts | 11,4 | 9,0 | 6,7 | 4,6 | 2,6 | 1,5 |
| | Total | 107,5 | 81,7 | 72,8 | 66,9 | 46,1 | 19,4 |
| Marché Financier International | Principal | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 434,1 | 0,0 |
| | Intérêts | 35,6 | 35,6 | 35,6 | 35,6 | 35,6 | 0,0 |
| | Total | 35,6 | 35,6 | 35,6 | 35,6 | 469,7 | 0,0 |
| Dettes Intérieures | Principal | 36,1 | 8,4 | 8,4 | 4,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Intérêts | 1,4 | 0,4 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | Total | 37,6 | 8,8 | 8,6 | 4,0 | 0,0 | 0,0 |
| Total Service sur Encours | Principal | 205,4 | 122,1 | 127,0 | 116,2 | 527,5 | 66,2 |
| | Intérêts | 60,6 | 56,2 | 53,0 | 49,5 | 46,4 | 8,5 |
| | Total | 266,0 | 178,3 | 180,0 | 165,7 | 573,9 | 74,7 |

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°1 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS DE 2007 A 2011

TABLEAU N°2 : NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN 2012

TABLEAU N°3 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS EN 2012

TABLEAU N°4 : TERMES MOYENS DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN 2012

TABLEAU N°5 : TERMES MOYENS DES DECAISSEMENTS EN 2012

TABLEAU N°6 : INDICATEURS D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2012

TABLEAU N°7 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE EN 2012

TABLEAU N°8 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE A FIN 2012

TABLEAU N°9 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MATURITES A FIN 2012

TABLEAU N°10 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NIVEAUX DE TAUX D'INTERET A FIN 2012

TABLEAU N°11 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS PAR PROJETS EN 2012

TABLEAU N°12 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS PAR TYPES DE PROJET EN 2012

TABLEAU N°13 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIES EN 2012

TABLEAU N°14 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIES EN 2012

TABLEAU N°15 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE DE 2007 A 2012

TABLEAU N°16 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CLASSES DE DETTE DE 2007 A 2012

TABLEAU N°17 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE PAR PAYS ET TYPES DE PRÊT EN 2012

TABLEAU N°18 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE PAR PAYS ET TYPES DE PRÊT A FIN 2012

TABLEAU N°19 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR TYPES DE TAUX D'INTERÊT A FIN 2012

TABLEAU N°20 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE PAR NIVEAUX DE TAUX D'INTERÊT A FIN 2012

TABLEAU N°21 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE PAR MATURITES A FIN 2012

TABLEAU N°22 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR SECTEURS A FIN 2012

TABLEAU N°23 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR AFFECTATIONS A FIN 2012

TABLEAU N°24 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE DE 2007 A 2012

TABLEAU N°25 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CLASSES DE DETTE DE 2007 A 2012

TABLEAU N°26 : SERVICE PAR MONNAIES DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A
FIN 2012

TABLEAU N°27 : SERVICE PAR MONNAIES DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A
FIN 2012

TABLEAU N°26 : SERVICE PAR CATEGORIES DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A
FIN 2012

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE N°1 : REPARTITION PAR CATEGORIES DES EMPRUNTS
EXTERIEURS SIGNES DE 2007 A 2011

GRAPHIQUE N°2 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2007 A 2011

GRAPHIQUE N°3 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2007 A 2011

GRAPHIQUE N°4 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS PAR
SECTEURS EN 2012

GRAPHIQUE N°5 : SERVICE DE LA DETTE BILATERALE ET DE LA DETTE
COMMERCIALE PAR PAYS EN 2012

GRAPHIQUE N°6 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR AFFECTATIONS A
FIN 2012

GRAPHIQUE N°7 : ENCOURS PROJETS PAR SECTEURS A FIN 2012

GRAPHIQUE N°8 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIES A FIN
2012

GRAPHIQUE N°9 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NATURES DE TAUX
D'INTERET DE 2010 A 2012

GRAPHIQUE N°10 : REPARTITION PAR TYPES DE CREANCIERS DES TIRAGES
SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS DE 1995 A 2011

GRAPHIQUE N°11 : REPARTITION PAR MONNAIES DES TIRAGES SUR
FINANCEMENTS EXTERIEURS DE 1995 A 2011

GRAPHIQUE N°12 : REPARTITION DES TIRAGES SUR OPERATIONS
FINANCIERES DE 1995 A 2011

GRAPHIQUE N°13 : REPARTITION PAR SECTEURS DES TIRAGES SUR
FINANCEMENTS EXTERIEURS DE 1995 A 2011

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| AVANT - PROPOS | 2 |
| SOMMAIRE..... | 3 |
| INTRODUCTION..... | 4 |
| 1. EVOLUTIONS JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE RECENTES DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE | 5 |
| 1.1. Réformes du cadre juridique | 5 |
| 1.1.1 Nouvelles dispositions des lois de finances | 5 |
| 1.1.2 Les dispositions du décret n°0030/PR/MEEDD/MBCPPRE du 16 janvier 2013 organisant les procédures d'exécution des projets publics cofinancés .. | 6 |
| 1.2. Evaluation du système de gestion de la dette publique et plan de réforme | 7 |
| 1.2.1 Résultats de l'évaluation du système de gestion de la dette publique du Gabon | 7 |
| 1.2.1.1 Dimensions ayant obtenu la note A | 7 |
| 1.2.1.2 Dimensions ayant obtenu la note B | 8 |
| 1.2.1.3 Dimensions ayant obtenu la note C | 8 |
| 1.2.1.4 Dimensions ayant obtenu la note D | 9 |
| 1.2.2 Plan de réforme du système de gestion de la dette publique | 10 |
| 2. BILAN DE L'EXECUTION DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2007 A 2011 | 12 |
| 2.1. Evolution des nouveaux emprunts extérieurs de 2007 à 2011 | 12 |
| 2.1.1. Montant des nouveaux emprunts de 2007 à 2011 | 12 |
| 2.1.2. Affectation des nouveaux emprunts de 2007 à 2011 | 13 |
| 2.1.3. Termes des nouveaux emprunts de 2007 à 2011 | 14 |
| 2.2. Evolution des décaissements sur financements extérieurs de 2007 à 2011 | 15 |
| 2.2.1. Evolution des décaissements sur financements extérieurs de 2007 à 2009 | 15 |
| 2.2.2. Evolution des décaissements sur financements extérieurs de 2010 à 2011 | 16 |
| 2.3. Evolution du service de la dette publique de 2007 à 2011 | 16 |
| 2.3.1. Evolution du service de la dette publique extérieure de 2007 à 2011 | 17 |
| 2.3.2. Evolution du service de la dette publique intérieure de 2007 à 2011 | 18 |
| 2.4. Evolution de l'encours de la dette publique de 2007 à 2011 | 18 |
| 2.4.1. Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2007 à 2011 | 18 |
| 2.4.2. Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2007 à 2011 | 19 |
| 2.4.3. Evolution de l'encours de la dette publique par monnaies, taux d'intérêt et maturités de 2007 à 2011 | 20 |
| 3. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2012 | 21 |
| 3.1. Nouveaux engagements et décaissements sur financements extérieurs en 2012 .. | 21 |
| 3.1.1. Nouveaux engagements en 2012 | 21 |
| 3.1.1.1. Montant des nouveaux engagements en 2012 | 21 |
| 3.1.1.2. Affectation des nouveaux engagements en 2012 | 22 |
| 3.1.2. Décaissements sur financements extérieurs en 2012 | 22 |
| 3.1.2.1. Montant des décaissements en 2012 | 22 |
| 3.1.2.2. Affectation des décaissements en 2012 | 23 |
| 3.2. Conditions d'emprunt en 2012 | 24 |
| 3.2.1. Nouveaux engagements en 2012 | 24 |
| 3.2.1.1. Nouveaux engagements en devises en 2012 | 24 |

| | | |
|----------|---|----|
| 3.2.1.2. | Maturité et différé moyens des nouveaux engagements en 2012..... | 24 |
| 3.2.1.3. | Taux d'intérêt des nouveaux engagements en 2012..... | 25 |
| 3.2.1.4. | Couverture des risques du portefeuille des nouveaux engagements en 2012 | 25 |
| 3.2.2. | Décaissements sur financements extérieurs en 2012 | 26 |
| 3.2.2.1. | Décaissements en devises en 2012 | 26 |
| 3.2.2.2. | Maturité moyenne et différé moyen des décaissements sur FINEX en 2012 | 26 |
| 3.2.2.3. | Taux d'intérêt moyen en 2012..... | 27 |
| 3.3 | Indicateurs d'endettement public en 2012 | 27 |
| 3.3.1 | Taux d'endettement public en 2012 | 27 |
| 3.3.2 | Pression du service de la dette publique sur les recettes budgétaires en 2012 | 27 |
| 3.3.3 | Pression de la charge de la dette publique sur les recettes budgétaires en 2012 | 28 |
| 4 | SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2012..... | 29 |
| 4.1 | Service de la dette publique extérieure en 2012..... | 29 |
| 4.1.1 | Remboursement de la dette publique extérieure en 2012 | 30 |
| 4.1.2 | Paiement des charges de la dette publique extérieure en 2012..... | 30 |
| 4.2 | Service de la dette publique intérieure en 2012 | 31 |
| 4.2.1 | Remboursement de la dette publique intérieure en 2012..... | 32 |
| 4.2.2 | Paiement des charges de la dette publique intérieure en 2012 | 32 |
| 5 | ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2012..... | 33 |
| 5.1 | Encours de la dette publique par sources de dette à fin 2012 | 33 |
| 5.1.1 | Encours de la dette publique extérieure à fin 2012 | 33 |
| 5.1.2 | Encours de la dette publique intérieure à fin 2012..... | 34 |
| 5.2 | Encours de la dette publique par affectations à fin 2012 | 35 |
| 5.2.1 | Encours de la dette publique par projets à fin 2012..... | 35 |
| 5.2.2 | Encours de la dette publique hors projets à fin 2012..... | 36 |
| 5.3 | Encours de la dette publique par monnaies, maturités et taux d'intérêt à fin 2012.. | 37 |
| 5.3.1 | Encours de la dette publique par monnaies à fin 2012..... | 37 |
| 5.3.2 | Encours de la dette publique par maturités à fin 2012 | 38 |
| 5.3.3 | Encours de la dette publique par taux d'intérêt à fin 2012 | 38 |
| 6 | ANALYSE THEMATIQUE : ORIENTATIONS DES FINANCEMENTS EXTERIEURS DU GABON DE 1995 A 2011..... | 41 |
| 6.1. | Orientation des décaissements par type de créanciers et par devises..... | 41 |
| 6.1.1 | Décaissements sur financements extérieurs par types de créanciers..... | 41 |
| 6.1.2 | Décaissements sur financements extérieurs par devises..... | 43 |
| 6.2. | Affectation des décaissements sur financements extérieurs de 1995 à 2011 | 44 |
| 6.2.1 | Affectation des financements extérieurs aux opérations financières..... | 44 |
| 6.2.2 | Affectation des financements extérieurs aux projets..... | 45 |
| | CONCLUSION | 48 |
| | ANNEXES | 50 |
| | LISTE DES TABLEAUX..... | 62 |
| | LISTE DES GRAPHIQUES..... | 64 |
| | TABLE DES MATIERES | 65 |

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE

Boulevard de l'indépendance

Rue Camp de Police (Face Prix Import)

B.P. 912 Libreville (République Gabonaise)

Tél : (241)05047332 Fax : (241)01766790

E-mail : mecitdgd@gmail.com